

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A V R I L 1728.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Républiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la République des Lettres, l'Europe sçavante &c.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Avril 1728.

ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature ;
& autres remarques curieuses.*

I. **F**Rance. Les Poësies de Mr. Roy ont toujours été parfaitement bien reçûes à la Cour, & le public leur fera sans doute le même accueil. Elles viennent d'être imprimées à Paris sur la fin de l'année 1727., sous le titre d'*Oeuvres diverses*, en 2. vol. 8., avec quelques tailles-douces, & on les trouve chez Robustel, & autres Libraires. C'est un recueil d'Eglogues ; d'Odes, de Poëmes Heroïques sur divers sujets, & de Discours en prose, avec des reflexions & des remarques, particulièrement sur l'Ode & sur l'Eglogue. La Poësie en est douce, coulante, naïve & naturelle ; & Mr. Roy, qui est partisan déclaré des anciens, s'efforce de ramener tout à leur goût ; mais sans s'y attacher tellement, qu'il fasse profession de copier jusqu'à leurs fautes. L'ouvrage est dédié à la Reine ; & on jugera du stile & du merite de l'Auteur, par l'Épître adressée à cette Princesse.

DE timides Bergers paroissent à vos yeux,
 REINE, ils étoient jadis les favoris des Dieux.
 Paisibles Souverains du monde en son enfance,
 Ils en ont les derniers conservé l'innocence.
 L'innocence est pour eux le trésor le plus doux,
 Et le titre qui seul les rend dignes de vous.
 L'art n'a point composé leur geste & leur langage :
 N'en craignez point d'éloge, ils n'offrent pour hommage
 Que des vœux que le Ciel exauce quelquefois.
 Ils rendent grace au Ciel du bonheur de leurs Rois.
 Peu touchés des faux biens où les mortels aspirent,
 Un seul de vos regards, c'est tout ce qu'il desirerent.
 Leur ingénuité, peut-être, a ses attraits.
 Dans les plus beaux spectacles, on aime leurs portraits.
 La Bergere de fleurs se pare un jour de fête ;
 Une Reine souvent en couronne sa tête.
 Daignez prêter l'oreille au son des chalumeaux :
 Que n'aime t-on par tout comme dans les Hameaux ?
 L'amour qu'ils vont chanter est pur, chaste, fidelle :
 Amour, dont l'univers voit en vous le modèle.

Mr. de Montesquieu, Président à Mortier au
 Parlement de Bourdeaux, fut reçu dernièrement à
 l'Academie Françoise à la place de feu Mr. de
 Sacy. Rien n'est plus poli que le remerciement
 que fit ce Magistrat à l'Assemblée, & plus propre
 à soutenir la grande idée que l'on a de son mérite
 & de son sçavoir. C'est une piece digne d'être lue,
 La voici.

M E S S I E U S ,

EN m'accordant la place de M. de Sacy, vous avez
 moins appris au public ce que je suis, que ce que
 je dois être. Vous n'avez pas voulu me comparer à
 lui,

lui, mais me le donner pour modèle. Fait pour la Société, il étoit aimable, il y étoit utile, il mettoit la douceur dans les manieres, & la severité dans les mœurs. Il joignoit à un beau génie une ame plus belle encore; les quaitez de l'esprit n'étoient chez lui que dans le second ordre, elles ornoient le merite, mais ne le faisoient pas.

Il écrivoit pour instruire, & en instruisant il se faisoit toujours aimer. Tout respire dans ses ouvrages, la candeur & la probité; le bon naturel s'y fait sentir; le grand homme ne s'y montre jamais qu'avec l'honête homme.

Il suivoit la vertu par un penchant naturel, & il s'y attachoit encore par ses reflexions: Il jugeoit qu'ayant écrit sur la Morale, il devoit être plus difficile qu'un autre sur ses devoirs; qu'il n'y avoit point pour lui de dispensés, puisqu'il avoit donné les regles; qu'il seroit ridicule de n'avoir pas la force de faire des choses dont il avoit crû tous les hommes capables; qu'il abandonnât ses propres maximes, & que dans chaque action il eut en même tems a rougir de ce qu'il auroit fait, & de ce qu'il auroit dit.

Avec quelle noblesse n'exerçoit-il pas sa profession?

* Tous ceux qui avoient besoin de lui, & venoient ses amis: Il ne trouvoit presque pour recompense à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus; toujours moins riche, & toujours plus désintéressé, il n'a presque laissé à ses enfans que l'honneur d'avoir eu un si illustre pere.

Vous aimez, Messieurs, les hommes vertueux; vous ne faites grace au plus beau génie d'aucune qualité du cœur; & vous regardez les talens sans la vertu, comme des presens funestes, uniquement propres à donner de la force, ou un plus grand jour à nos vices.

Et par là vous êtes bien dignes de ces grands protecteurs qui vous ont confié le soin de leur gloire, qui ont voulu aller à la postérité, mais qui ont voulu y aller avec vous.

Bien des Orateurs & des Poètes les ont célébrés ; mais il n'y a que vous qui ayez été établis, pour leur rendre, pour ainsi dire, un culte réglé.

Pleins de zèle & d'admiration pour ces grands hommes, vous les rappelez sans cesse à notre mémoire : Effet surprenant de l'art ! vos chants sont continuels, & ils nous paroissent toujours nouveaux.

Vous nous étonnez quand vous célébrez ce grand Ministre * qui tira du cahos les règles de la Monarchie ; qui apporta à la France le secret de ses forces, à l'Espagne celui de sa foiblesse ; qui brisa tout à tour toutes les Puissances, & destina, pour ainsi dire, Louis le Grand aux grandes choses qu'il fit depuis. Vous ne vous ressemblez jamais dans les éloges que vous faites de ce Chancelier, † qui n'abusa ni de la confiance des Rois, ni de l'obéissance des peuples ; & qui dans l'exercice de la Magistrature, fut sans passion, comme les loix qui absolvent & qui punissent, sans aimer ni haïr.

Mais on aime surtout à vous voir travailler à l'environnement du portrait de Louis le Grand ; ce portrait toujours commencé, & jamais fini ; tous les jours plus avancé, & tous les jours plus difficile.

Nous concevons à peine le Règne merveilleux que vous chantez. Quand vous nous faites voir les sciences par tout encouragées, les arts protégés, les belles lettres cultivées, nous croyons vous entendre parler d'un Règne paisible & tranquille : quand vous chantez les guerres & les victoires, il semble que vous nous racontiez l'Histoire de quelque peuple sorti du Nord, pour changer la face de la terre : Ici nous voyons

* Le Cardinal de Richelieu. † M. Seguier,

voyons le Roi, là le Heros: C'est ainsi qu'un fleuve majestueux va se changer en un torrent, qui renverse tout ce qui s'oppose à son passage; c'est ainsi que le Ciel paroît au Laboureur pur & serain, tandis que dans la Contrée voisine il se couvre de feux, d'éclairs & de tonneres.

Vous m'avez, Messieurs, associé à vos travaux, vous m'avez élevé jusqu'à vous, & je vous rends graces de ce qu'il m'est permis de vous connoître mieux, & de vous admirer de plus près.

Je vous rends graces de ce que vous m'avez donné un droit particulier d'écrire la vie & les actions de nôtre jeune Monarque. Puisse-t il aimer à entendre les éloges que l'on donne aux Princes pacifiques! que le pouvoir immense que Dieu a mis entre ses mains, soit le gage du bonheur de tous; que toute la terre repose sous son Trône; qu'il soit le Roi d'une Nation, & le Protecteur de toutes les autres; que tous les peuples l'aiment, que ses Sujets le cherissent, & qu'il n'y ait pas un seul homme dans l'univers qui s'afflige de son bonheur, & craigne ses prosperitez! que le sang humain, ce sang qui soûille toujours la terre, soit épargné; & que pour parvenir à ce grand objet, ce Ministre * nécessaire au monde, ce Ministre tel que le peuple François auroit pu le demander au Ciel, ne cesse de donner ces conseils, qui vont au cœur du Prince, toujours prêt à faire le bien qu'on lui propose, ou à reparer le mal qu'il n'a point fait, & que le tems a produit.

Louis nous a fait voir que comme les peuples sont soumis aux loix, les Princes le sont à leur parole sacrée, que les grands Rois, qui ne scauroient être liés par aucune puissance, le sont invinciblement par les chaines qu'ils se sont faites, comme le Dieu qu'ils representent, qui est toujours indépendant, & toujours fidele dans ses promesses. Que

* Le Cardinal de Fleury.

Que de vertus nous présagent une foi si religieusement gardée ! Ce sera le destin de la France, qu'après avoir été agitée sous les Valois, affermie sous Henri, agrandie sous son Successeur, victorieuse ou indomtable sous Loüis le Grand, elle sera entièrement heureuse sous le Regne de celui qui ne sera point forcé à vaincre, & qui mettra toute sa gloire à gouverner.

Ce fut Mr. Mallet, Directeur de l'Académie, qui repondit à ce Discours ; & l'Assemblée finit par la lecture de la vie de Mr. Racine, de la composition du celebre Abbé Olivier.

Il paroît sous le manteau un Ecrit qui a pour titre, *Le Coche*, & qui est une Satyre allegorique & ingénieuse contre Messieurs de l'Académie *Françoise*. Plusieurs y sont fort maltraités ; & on suppose que l'Auteur de cet ouvrage pourroit bien être une personne qu'on n'a pas voulu admettre dans ce Corps.

L'Abbé Canaye, frere du Maître des Requêtes de ce nom, a été reçu Membre de l'Académie des Sciences, des Inscriptions & Belles Lettres, à la place de Mr. le Pouilly qui s'est retiré.

On a mis sous presse à *Grenoble* les Actes du dernier Concile d'*Ambrun* ; ce sera un in 8. de 86. feüilles.

La fameuse Consultation des Avocats de *Paris*, en faveur de Mr. l'Evêque de *Senes*, commence à paroître, & est très-recherchée. C'est un Ecrit de sept feüilles de papier en petits caracteres. On ne voit encore aucune reponse à cet ouvrage, & on n'apprend pas que personne se mette en devoir de le refuter. On parle de le supprimer par un Arrêt du Conseil d'Etat.

Depuis quelques semaines on a publié à *Paris* un Livre qui a pour titre, *Justification de l'Eglise Romaine*

Romaine sur l'Ordination Episcopale des Anglois. Si on en croit un bruit qui se repand, le Pere Courayer, Chanoine Regulier de *Sainte Genevieve*, & Auteur des deux Dissertations sur la validité desdites Ordinations, s'est retiré en *Angleterre*. Nous avons fait mention de ses ouvrages dans nos précédens Journaux.

On a déjà fait une seconde édition du Livre intitulé : *Les Voyages de Cyrus*. La premiere édition a été parfaitement bien reçue, & a valu, dit-on, deux mille écus à l'Auteur. Cet ouvrage a eu à tous égards le sort de *Telemaque* ; il a eu les mêmes applaudissemens, comme nous l'avons déjà dit ; mais il n'a pas été exempt de critique. Il en paroît une qui se distribuë sous le manteau, marquée de la bonté de l'ouvrage qu'elle attaque, puisqu'elle n'ose se montrer à découvert.

II. *Suisse*. Une Societé de Sçavans travaille à *Zurich* à donner une nouvelle édition de la *Bible*, très-belle & très-exacte, de la version des *Septante*. On y joindra le texte Grec, selon l'écriture de l'Exemplaire *Alexandrin* ; & on mettra au-dessous les diverses leçons de l'Exemplaire du *Vatican*, celles d'un Manuscrit de *Bâle* du dixième siècle sur l'*O-Étateuque*, & celles d'un très-ancien Manuscrit de *Zurich* sur les *Pseaumes*. Cet ouvrage se fait par voye de souscriptions.

On a fait à *Bâle* une Ordonnance très-severe, pour retrancher les éloges funébres, & les repas ruineux dont ils étoient suivis, aussi-bien que ceux des Mariages ; & on a même fixé le nombre des personnes qui pourront y assister. On a aussi dressé un Reglement pour reprimer le luxe des habits, & qui s'étend jusqu'aux servantes.

On fait de grandes dépenses dans la même Ville pour

pour les expériences de Physique ; & le Magistrat va faire construire un lieu propre à cela. On fait venir de *France* & d'*Angleterre* les instrumens nécessaires pour ces expériences.

III. *Hollande Leyde*. Mr. Jean Wesselius, Docteur & Professeur en Theologie, ayant été élu Recteur Magnifique de l'Université de cette Ville, Mr. Wittichius, Docteur & Professeur en Philosophie son prédécesseur, se démit le 9. Fevrier de son Rectorat, par un Discours très-éloquent qu'il prononça devant le Senat Académique. Mr. Burman, Docteur en Droit, & Professeur en Histories, Langue Grecque, Eloquence, &c. a été choisi Secrétaire de la même Université, en la place de Mr. Taco-Hayo van den Honart, Docteur en Theologie, & Professeur en la même Faculté, de même qu'en Antiquitez Hébraïques.

MERVILLE, Libraire à *La Haye*, avertit le Public qu'au lieu de donner chaque mois l'*Histoire Littéraire de l'Europe*, dont il y a déjà actuellement 6. vol in 8. imprimés, il ne le publiera dorénavant que tous les deux mois. Ce Journal sera de douze feuilles, & en plus petits caracteres.

IV. *Angleterre*. Le Docteur Smith, Professeur en Astronomie dans l'Université de *Cambridge*, a été fait Maître des Mathématiques du Roi ; à la place de feu le St. Rowley.

On a proposé au Parlement une nouvelle Lotterie fort avantageuse à l'Etat, & dont voici les conditions. Elle sera de cinq millions de livres sterlings, & les Billets de 50. livres sterl. chacun, dont le Gouvernement payera 7. & demi pour cent de rentes viagères. Comme cette Lotterie sera jointe à une Tontine, le fond de la Lotterie sera composé des deux tiers de l'interêt du capital, & celui de la Tontine de l'autre tiers. Il y aura cent mille

mille Billets, qui tireront tous chacun un prix, dont le moindre sera de deux & demi pour cent d'intérêt de la mise, outre un intérêt de deux & demi pour cent de la Tontine, qui augmentera tous les jours, à mesure que les intéressés mourront. Entre les prix il y en aura de 8000. livres sterl. de 3000., de 1000., le reste à proportion; & le même Billet tirera un prix tous les ans. Tous les Billets vacans demeureront au profit des intéressés survivans; de sorte que le dernier, soit dans la Lotterie ou dans la Tontine, sera de 50. livres sterl. de rente. Les Billets dont le Gouvernement héritera, auront le même sort que les autres, tant dans la Lotterie que dans la Tontine.

V. Le mot de l'Enigme du mois dernier, est le *Soulier*.

E N I G M E.

Quand je sors du sein de ma mere,
Je suis de si fâcheuse humeur,
Et je fais aussi tant de peur,
Que l'on n'ose aprocher mon pere.
Tout le monde pour lui marque de l'amitié,
Mais lorsque l'on s'empresse à joüir de ses charmes,
Sans respect de personne & sans nulle pitié,
A ses meilleurs amis je fais verser des larmes.
Quelques-uns en fuyant tâchent de se guérir,
Les autres plus mutins soudain courent aux armes,
Afin de me faire périr.
Mais en dépit de leur colere,
On ne peut me faire mourir.
Sans faire aussi mourir mon pere.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en
 ESPAGNE, en PORTUGAL,
 & en BARBARIE, depuis le mois der-
 nier.

I. **E** Espagne. Le tems qu'on employe à porter les reponses de *Londres* à *Paris*, & de *Paris* à *Madrid*, & pour le retour des Couriers, n'a pas peu contribué à alonger une négociation, qui auroit été bien abrégée, si les Cours avoient été plus à portée de se communiquer leurs propositions reciproques. Il est certain à n'en plus douter, que les dernières faites par le Roi d'Espagne au Roi de la *Grande Bretagne*, ont été acceptées, ainsi que nous le dimes le mois dernier, & que cette acceptation a été envoyée à *Paris*, & ensuite à *Madrid*, avec un plein-pouvoir à Mr. Kenne, chargé des affaires de S. M. Brit. en cette Cour, pour signer la Convention avec les Ministres de l'Empereur, des Rois de *France* & d'Espagne, & celui de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces Unies*. Mais avant d'entrer en matiere sur ce qui regarde la pacification generale de l'*Europe*, qui est l'objet du prochain Congrès, toutes les Parties interessées doivent préalablement agir de concert; & pour cela on attend que cette dernière Convention soit signée par S. M. Cath., qu'elle exécute & ratifie les Articles préliminaires, & que l'échange de ces instrumens soit fait dans la forme usitée en pareilles occasions. Ce sont des formalitez essentielles, & qui sont d'usage: & c'est le défaut de ces Actes qui tenoit encore vers le milieu de *Fevrier* toutes les Cours dans l'inaction. Comme ce
 qui

qui s'est passé depuis le mois de Decembre dernier a toujours roulé sur la Convention dressée à *Madrid* par le Comte de Rothembourg, & sur le changement que le Roi d'*Espagne* y avoit fait, touchant la restitution du Vaisseau le *Prince-Frederic*; (ce qui accrochoit l'accommodement proposé:) on ne sera pas fâché de trouver ici le projet de cet accommodement, & la Lettre du Marquis de la Paz au Comte de Rothembourg, portant l'acceptation de S. M. Cath., avec les changemens faits en dernier lieu par ce Monarque, qui ont enfin aplani les difficultez, & terminé ce grand differend. Nous n'en avons donné qu'un extrait assez informé dans le Journal de Fevrier page 96. Ceci paroît beaucoup plus exact.

Lettre du Comte de Rothembourg au Marquis de la Paz, du 1. Decembre 1727., contenant les conditions proposées pour l'accommodement entre l'*Espagne* & la *Grande Bretagne*, le changement fait par S. M. Cath., & en dernier lieu, l'*Ultimatum* de Sa dite Majesté, pour la ratification des Préliminaires, & qui a été aprouvé par le Roi de la *Grande Bretagne*.

SElon l'extrait de la Lettre de Mr. de Broglio du 6. Novembre, écrite à Mr. le Garde des Sceaux, que j'ai eu l'honneur de communiquer à Vôtre Ex., nous pouvons, sans attendre le retour de mon Courrier, accélérer la levée des difficultez, puisque S. M. Britannique promet de donner sans délai ordre à ses Amiraux Hozier & Wager de se retirer des Mers d'*Espagne*. (Ce qui suit en caractère Romain a été ajouté par le Roi d'*Espagne*, à la place d'une autre période qu'il a retranchée, & c'est ce qui avoit formé la difficulté) & de remettre à la décision du
Con.

Congrès, qu'en cas que le Vaisseau le *Prince-Frédéric* ait fait quelque Commerce de contrebande, il en sera donné satisfaction, selon ce qui y sera réglé, de même que de toutes les prises de part & d'autre, & indemnité des dommages causés au Commerce reciproque, aussi-bien que des contraventions qui pourroient avoir été faites aux Conventions, Traitez & Engagemens tant publics que secrets, qui ont précédé l'année 1725. ; ainsi qu'il est porté par l'Art. II. des Préliminaires.

De mon côté je donne parole au nom du Roi mon Maître, (le Roi de France) en vertu de ses ordres du 3. & du 10. Novembre; & communiquez en original à S. M. Cath., que cette discussion à faire au Congrès s'exécutera fidelement; que l'échange des Ratifications se fera sans délai, & que le Congrès s'assemblera infailliblement, & le plutôt qu'il sera possible, selon que les Ministres des Puissances Contractantes qui se trouveront à Paris, en conviendront; si S. M. Cath. veut donner sa parole Royale,

1. De lever incessamment le Blocus de Gibraltar, en renvoyant les Troupes dans leurs quartiers, faisant retirer les Canons, combler les Tranchées, détruire les ouvrages faits à l'occasion de ce Siege; & remettant le tout de part & d'autre conformément au Traité d'Utrecht.

2. D'envoyer sans retardement des ordres clairs & précis pour remettre aussi-tôt le Vaisseau le *Prince Frédéric* & sa cargaison, entre les mains des Agens de la Compagnie du Sud, qui sont à Vera-Cruz, pour le faire passer en Europe à leur volonté, après en avoir cependant pris inventaire authentique de part & d'autre; ce qui ne pourra pas néanmoins arrêter la délivraison du Vaisseau & de sa charge; laissant d'ailleurs faire le Commerce aux Indes à la Nation Angloise, selon qu'il est stipulé par le Traité d'Assiento;

des Princes &c. Avril 1728. 253

d'Assiento, & convenu par les Art. 2. & 3. des Préliminaires.

3. De faire remettre incessamment les effets de la Flotille aux intéressés, comme en tems libre & pleine paix.

J'attends sur tout ceci la reponse de V. Ex. & suis, &c. Signé, ROTHEMBOURG.

Cette Lettre & ces conditions furent acceptées le 3. par le Roi d'Espagne, & renvoyées au Comte de Rothembourg, avec le changement qui y est marqué ; le tout accompagné d'une autre Lettre du Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, dont voici la teneur.

EN conformité, j'ai rendu au Roi un compte verbal du contenu ; & S. M. qui l'a vu avec plaisir, sur la connoissance parfaite qu'Elle a de ce que V. Ex. propose, offre & assure comme Ministre Plénipotentiaire de S. M. T. C., a bien voulu se résoudre à y condescendre, à en convenir en tout & par tout, & en consequence à donner sa Royale & positive parole qu'on lui demande. S. M. m'a même commandé expressément qu'en repondant à V. Ex., je vous donne cette parole en son nom Royal, comme je vous la donne en effet, vous promettant une prompte & sincere exécution des trois points. Ainsi V. Ex. peut écrire au Roi son Maître, que S. M. Cath. offre d'expédier incessamment ses ordres Royaux pour la Nouvelle Espagne, & d'en presser le voyage avec toute la diligence possible, afin que le Vaisseau le Prince-Frederic avec toute sa cargaison soit livré aux Agens de la Compagnie du Sud, qui se trouvent à la Vera-Cruz, avec pleine liberté de l'emmener & de partir, dès qu'il sera en état de retourner en Angleterre. Permettant de plus un libre Commerce

AUX

aux Anglois, selon le contenu du Traité d'Assiento, & l'énoncé de V. Ex. Outre que S. M. ordonnera aussi de lever entièrement le Siège de Gibraltar, & que le tout s'exécute, comme il est spécifié dans les ordres de V. Ex., & avec les circonstances reciproques qui y sont marquées; comme aussi que les Marchandises & effets de la dernière Flotille seront délivrez, conformément à ce qui a toujours été pratiqué dans les tems libres & de pleine paix; offrant S. M. de donner dès à présent les ordres nécessaires pour l'exécution de ces deux derniers points; afin que quand l'Amiral Wager aura reçu de S. M. Br. les ordres nécessaires, & qu'il se trouvera en état de reprendre la route d'Angleterre avec son Escadre, on mette sans aucun délai en exécution les suretez que je donne à V. Ex. au nom de S. M., & sur la foi de sa parole Royale & positive; étant impossible d'imaginer d'assurances plus certaines & d'instrument plus authentique, que la bonne foi de la religieuse fidélité avec laquelle le Roi mon Maître a toujours été jaloux de l'honneur de ses promesses.

L'affaire demeurant ainsi conclüe, sans qu'il puisse naître aucune difficulté qui empêche l'accomplissement des Préliminaires, le cours du Congrès; & l'établissement de la tranquillité universelle de l'Europe, à laquelle on aspire, il ne me reste que d'assurer V. Ex. de mon ardeur à la servir, & que de prier Dieu qu'il vous conserve longues années. Et Jus &c. Signé, LE MARQUIS DE LA PAZ.

On a vû ce qui s'est passé depuis, dont nous avons donné un détail assez exact dans ces Memoires, & jusques au 16. Janvier de cette année, que S. M. Cath., pour faire cesser les défiances de la Grande-Bretagne, ajouta enfin pour *ultimatum* ces propres termes, S. M. Britannique s'en tiendra à cette

cette décision, à quoi le Roi de la Gr. Br. a aussi ajouté, *Bien entendu que S. M. Cath. se soumette à la même décision*; & au moyen de ce changement les Parties ont reciproquement accepté l'accommodement, & la Convention qui avoit été proposée. Il ne tient donc plus qu'à l'*Espagne*, dont on attend la signature, & la Ratification des Préliminaires, qu'on ne travaille au grand ouvrage de l'affermissement de la Paix de l'*Europe*: ce qui ne doit tarder qu'autant de tems qu'il en faudra pour porter & rapporter les dépêches d'une Cour à l'autre.

II. La maladie du Roi a été beaucoup plus dangereuse qu'on ne l'avoit dit; & la présence de la Reine, qui n'a presque pas quitté S. M., lui a été d'un grand secours pendant le cours de son indisposition. Cette Princesse pour cela n'a pas cessé de prendre soin du Gouvernement & des dépêches: Le Conseil pendant ce tems-là s'est toujours assemblé en sa présence, & en présence du Prince des *Asturies*, & les principales affaires tant du dedans que du dehors, y ont été portées. Le 20. Janvier l'Infant Dom Carlos entra dans la douzième année. Le Comte de Rothembourg travaille sans relâche à exécuter la Commission dont il est chargé, par rapport à l'accommodement de cette Couronne avec la *Grande-Bretagne*; & le 22. & le 24. S. Ex. fit encore partir deux Exprés pour *Paris*. On parle d'assembler les *Cortez* de ce Royaume avant l'ouverture du Congrès; mais dans l'état où sont les choses, il n'y a nulle apparence que S. M. prenne cette résolution, & retarde par cette Convocation son accommodement avec la *Grande Bretagne*; S. M. n'attendant, dit-on, pour y mettre la dernière main, & pour faire expédier la Ratification des Préliminaires, que l'arrivée du Courier qui lui apporte l'acceptation de S. M. Britannique.

IV. Le 2. Fevrier, le Prince des *Asturies* se rendit à *Madrid*, pour assister à la Procession solennelle, qui se fit à la maniere accoutumée le long des Galleries du Palais, à l'occasion de la Fête de la *Purification de la Vierge*; après quoi S. A. R. retourna au *Pardo*. Le Roi a disposé de l'Evêché d'*Avila* en faveur du Pere d'*Ayala Dominicain*, & le Marquis de Prague Lieutenant General des Armées de S. M., a été fait Membre du Conseil de Guerre. Le nouvel Evêque de *Segovie* fit dernièrement sa Profession de Foi, suivant la coutume, entre les mains du Nonce du Pape, qui s'étoit rendu pour cet effet au *Pardo*; & les documens nécessaires pour obtenir ses Bulles, ont été envoyez à *Rome*. Les mauvais chemins ont retardé l'arrivée de l'Abbé Bentivoglio, qui apporte la Barete au nouveau Cardinal d'*Astorga* Archevêque de *Toledo*, & S. Em. a envoyé ses Equipages au-devant de lui. Le Marquis de Los Balbafes, Ambassadeur Extraordinaire du Roi à la Cour de *Portugal*, ayant mandé ici qu'il s'étoit acquitté de ses Commissions, S. M. lui a répondu qu'Elle en étoit très-satisfaite, mais qu'il étoit nécessaire qu'il restât encore quelque tems à *Lisbonne*; & on croit que c'est pour accompagner l'Infante de *Portugal*, à present Princesse des *Asturies*, lorsqu'elle viendra ici. Le Duc de Ripperda est toujours Prisonnier dans le Château de *Segovie*, mais si languissant, qu'on doute qu'il puisse en échaper. Le Roi a nommé pour son Prédicateur pendant le Carême, Dom Diegue Sanchez Cattalero, Religieux de l'Ordre de *St. Jacques*, & Vicaire des Villes d'*Aledo* & de *Torana*.

V. On a commencé à faire défiler les Troupes qui servoient au Siege de *Gibraltar*, vers la *Catalogne*, *Murcie* & *Valence*, où on leur a alligné

des

des Quartiers de rafraichiffemens ; & il n'y reste que quatre Bataillons avec quelque Cavalerie, pour garder les Retranchemens , & les combler lorsque l'ordre en sera arrivé. Le commerce est tout-à-fait rétabli dans cette Ville , & les Marchands qui en étoient sortis pendant le Siege , sont revenus dans leurs Maisons. On acheve à *Cadix* de distribuer aux Intereffez l'Argent de la Flotille, sur le pied de l'Indult qui a été réglé ; & on ne tardera pas à leur faire la répartition des autres Effets. Les Vaisseaux qui doivent passer aux *Indes* avec le Vif-Argent dont ils sont chargez , sont prêts ; ils seront accompagnez de divers autres Bâtimens , qui se preparent à faire ce voyage , & mettront , dit-on , à la Voile le 25. Mars. Le Duc de Warthon , qui étoit entré au Service de S. M. , a obtenu un congé pour se retirer avec Madame son Epouse à *Bologne* , auprès du Chevalier de St. George ; & tous les Officiers militaires ont reçu des ordres très-précis de la Cour , de se rendre à leurs Postes. De tout cela , il est aisé de conjecturer que l'accommodement avec la *Grande-Bretagne* est autant que conclu , puisqu'on commence par executer les Articles qui étoient en contestation entre les deux Couronnes. Le 8. le Roi se portoit un peu mieux : Le 12. S. M. commença de quitter le Lit , & passoit des nuits beaucoup plus tranquilles ; mais on ne voyoit pas encore qu'il fût possible de la transporter à *Madrid* , comme on l'avoit resolu , à cause de sa grande foiblesse. Quoique les Conseils continuent de s'assembler en presence de la Reine & du Prince des *Asturies* , la maladie de S. M. a cependant retardé l'expédition de plusieurs affaires. Dom Antoine Castagnetta Lieutenant General des Armées Navales vient de mourir , & le Roi en consideration de ses services , a accordé à son fils

une pension de 1500. Ecus ; & le quart des Apoin- temens dont il jouïssoit, à sa Veuve & à ses deux filles. Ce General avoit acquis beaucoup de réputation, & une grande experience sur Mer pendant l'espace de 56. années qu'il a servi ; & par 23. Voyages qu'il a fait aux *Indes*, par des chemins qu'on n'avoit jamais pratiqué avant lui, comme il fit en dernier lieu, lorsqu'il ramena la Flotille à *Cadix*. L'Abbé Bentivoglio, qui arriva dernièrement de *Rome* avec la Barette pour le Cardinal d'Astorga, se rendit le 13. au *Pardo*, où il eut l'honneur de saluer L. M.

VI. Les nouvelles que l'on attend de l'acceptation du Roi de la *Grande-Bretagne*, n'étoient pas encore arrivées le 15. ; cependant, soit que la Cour en ait été informée par d'autres voyes, l'Express qui fut dépêché dernièrement à *Paris*, est, à ce que l'on assure, chargé de la Ratification de S. M. & des Instructions nécessaires à ses Plénipotentiaires, pour l'ouverture du Congrès. Le 16. Le Roi se pouitoit beaucoup mieux : S. M. se levoit & s'habilloit, & on parloit de la transporter au *Buen-Retiro*, pour lui faire changer d'air. Ce jour-la on fit dans la Chapelle Royale à *Madrid*, le Service Anniversaire de la feuë Reine *Marie-Louïse de Savoie*, première Epouse de S. M., auquel tous les Officiers de la Cour assistèrent en habits de deuil, & ce fut le Cardinal de *Borgia* qui officia. Le Sr. Dom Dominique d'Arguelles est nommé Agent de S. M. à la Cour de *Rome*, où il va se rendre incessamment, ses Instructions étant déjà dressées. Le 17. il arriva ici un Express dépêché de *Peversbourg* par le Duc de *Liria*, & un autre de *Turin*. Il y a dans les Ports de *Biscaye* plusieurs Vaisseaux prêts à passer à *Cadix*, & que l'on croit destinez pour les *Indes*.

VII. *Cadix*. Il est arrivé ici pendant le mois de Janvier deux Bâtimens d'avis de *Cartagene*, qui rapportent que les Gallions n'étoient pas en état de revenir en *Europe*, faute d'Equipages & d'Agrêts, & se tenoient toûjours defarmez dans le Port de cette Ville; que l'Argent destiné pour leur Cargaïson, que l'on fait monter à 35. millions de Pieces de huit, étoit à *Panama*, où il avoit été envoyé de *Porto-Bello*, & que quoi qu'on eût déjà reçu avis en ce pays de la signature des Préliminaires de la Paix, le Commandant de l'Escadre Angloïse ne laissoit pas de croiser encore au commencement de Novembre, partie à la hauteur de ce Havre, & partie devant *Porto-Bello*, en attendant de nouveaux ordres de sa Cour. Que les *Espagnols* avoient pris trois Vaisseaux Anglois, & dix autres Bâtimens de la même Nation, qui faisoient commerce de Contrebande; & que les *Indiens* armoient aussi plusieurs Chaloupes pour leur donner la chasse. Tout est prêt pour le départ des Vaisseaux qui doivent porter le Vif-Argent aux *Indes*. On continue ici la répartition des effets de la Flotille.

VIII. *Portugal*. Ce ne fut que le 11. Janvier, que le Patriarche de *Lisbonne* fit la Cérémonie de bénir le Mariage de l'Infante de *Portugal* avec le Prince des *Asturies*, en présence de toute la Cour, & des Ambassadeurs d'*Espagne*, qui s'étoient rendus au Palais avec un magnifique Train & un nombreux Cortege. Ce fut le Roi qui épousa la Princesse au nom du Prince des *Asturies* qu'il representoit, en vertu des pleins pouvoirs que S. M. en avoit reçu de *Madrid*, & dont on fit la lecture. Il fit dernièrement un violent Orage à *Port-à-Port*, qui y a causé un dommage inexprimable; l'eau, en moins d'une heure, crut dans les rues jusqu'à

la hauteur de 15. pieds , ce qui obligea la plupart des habitans de se réfugier sur les Toits de leurs Maisons , dont plusieurs furent renversées ; il y eut quantité de Marchandises ruinées & gâtées dans les Magasins ; les environs à la Campagne ont été ravagez , & deux Vaisseaux qui se trouverent dans le port , furent enfoncez.

IX. *Barbarie.* La tranquillité n'est pas si bien rétablie dans le Royaume de *Maroc* , que nous le dûmes dans le Journal de Février dernier. Il est vrai que Muley Hamet Deby , qui s'est fait couronner à *Mequinez* , est le Maître de la Campagne , & que depuis la dernière Victoire qu'il remporta au mois d'Août , dans la Plaine de *Maroc* , sur les Troupes de Muley Abdemelec son Frere , qui avoit été couronné à *Fez* , ce dernier a disparu ; mais il est certain qu'il a encore un parti considerable ; & que Muley Hamet ne fera pas tranquille possesseur du Trône , tant qu'il aura pour concurrent ce Prince , qui s'est , dit - on , retiré dans les Montagnes , où il peut aisément rassembler de nouvelles forces. Voici ce que l'on mande de *Tetuan* , du 11. Decembre.

Il y avoit long - tems que cette Ville étoit opprimée par son Gouverneur *Aly* , Alcaïde de la Cour du feu Empereur , & que les Habitans cherchoient les moyens de s'en délivrer ; le Party s'étant formé peu à peu , & s'étant armé par le moyen des Etrangers , le jour de l'exécution fut fixé au 20. du mois dernier : Les conjurez s'étans assemblez ce jour - là , leurs Chefs les partagerent en trois bandes , dont deux marcherent vers les Portes de Terre , & la troisième droit à l'Hôtel du Gouverneur ; après quelques coups donnez de part & d'autre , *Aly* prit la fuite avec quelques - uns de ses domestiques à cheval , & eut le chagrin de voir sa

Mai-

des Princes &c. Avril 1728. 261

Maïfou pillée. Cette expédition s'est faite au nom de Muley Hamet Deby, Roi de *Mequinez*, qui fut ensuite proclamé, & on lui expédia sur le champ un Courier pour lui en porter la nouvelle.

Aly s'est retiré du côté de *Tanger*, où il a ramassé quelque peu de Cavalerie & d'Infanterie; mais comme il n'est pas en état de tenir la Campagne, il fera bien tôt contraint de se soumettre, ou de s'exposer à de grands dangers pour joindre Muley Abdemelec Roi de *Maroc* & de *Fez*, qui fait la guerre à son frere. On ne sçait ce que ce dernier est devenu, depuis la troisième Victoire que le Roi de *Mequinez* a remportée sur lui: On le croit retiré dans les Montagnes, où il ramasse quelque secours. La Ville de *Fez*, Capitale du Royaume de ce nom, vient de se soulever en sa faveur, & Muley Hamet Deby est en marche avec 20000. hommes pour l'aller bombarder & la réduire en cendres, si elle ne rentre dans le devoir: Il mene avec lui deux Ingenieurs *Anglois*, que le nouveau Consul de cette Nation lui a permis de prendre à son service.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Dès que Mr. Fini a été rétabli de sa dernière maladie, le Pape n'a plus voulu différer à lui donner des marques de son affection, & à le récompenser de l'attachement qu'il a toujours eu pour sa personne. Le 26. Janvier, S. S. tint confistoire secret, & après avoir donné Audience à l'ordinaire aux Cardinaux, & proposé divers Evêchez, Elle honora ce Prélat de la Pourpre

pre , en l'élevant au Cardinalat. L'après midi le nouveau Cardinal alla remercier le Pape dans son Appartement; il y trouva le Cardinal Coscia avec lequel il étoit broüillé depuis quelque rems, & S. S. leur ayant ordonné de s'embrasser & d'oublier ce qui s'étoit passé entr'eux, leur réconciliation se fir sur le champ, & ces deux Cardinaux allerent ensemble rendre visite à la Duchesse de Gravina, Nièce de S. S. Le 28. il y eut Consistoire public, dans lequel le St. Pere donna le Chapeau à Mr. Fini. S. Em. alla ensuite visiter la Basilique de *St. Pierre*, comme cela se pratique ordinairement, & commença l'après midi ses visites au Sacré College, par celle du Cardinal Barberini, qui en est Vice-Doyen. Le 27. le Cardinal Lercari Secrétaire d'Etat, donna avis par un Biller au Prince de Borghese, que le Pape l'avoit déclaré son Maître de Chambre, en la place de Mr Fini; & le 29. S. S. fit la cérémonie de conferer à ce Prince dans sa Chapelle privée, les quatre Ordres Mineurs. Le 26. la Grande Princesse de *Tojcane* partit de *Rome* pour retourner à *Florence*; S. A. R. fut accompagnée à quelques lieüs de la Ville, par un nombreux cortege de Carosses, & par le jeune Prince de *Saxe* à Cheval. On reçut le 27. par un Courier Extraordinaire de *Venise*, la nouvelle de la mort du Cardinal Priuli, Evêque de *Bergame*, dont nous fimes mention le mois dernier; son Evêché a été conferé à l'Abbé Porcia, Religieux Benedictin; & les deux riches Abbayes de *Vangadizza* & de *Ste. Euphemie* dans l'Etat de *Venise*, dont jouïssoit cette Eminence, ont été données au Cardinal Querini, sous la reserve d'une pension annuelle d'onze cens Ecüs, que le St. Pere a partagée entre Mr. Cibo son Majordôme, Mr. Sonino Colonna, Mr. Accoramboni, & les Pauvres de l'Hôpital de *St. Galli-*

can. Il vacque par cette mort un fixième Chapeau dans le Sacré College.

II. Sur les representations faites au Pape par le Gouverneur de cette Ville, que la defenfe des Masques pendant ce Carnaval, caufoit aux Marchands & aux Ouvriers de cette Capitale, un préjudice sensible, S. S. s'est laissée fléchir, & les Masques sont permis; mais les Bals & les festins sont défendus sous de rigoureuses peines. C'étoient, dit-on, les Cardinaux Belluga & Corradini qui avoient engagé le St. Pere à reformer ces divertissemens. Le 2. Fevrier, fête de la *Purification* de la *Ste. Vierge*, le Pape descendit dans la Basilique de *St. Pierre*, où il entendit la Messe, qui fut celebrée par le Cardinal Maresfoschi; S. S. prononça ensuite un très-beau Sermon, après quoi Elle fit la distribution des Cierges benits aux Cardinaux, aux Prélats & autres personnes de distinction qui s'y trouverent. Ce jour-là S. S. entra dans la 80. année de son âge, & reçut à cette occasion les complimens du Sacré College. La Cour d'*Espagne* a enfin obtenu, après bien des sollicitations, que les Evêques de ce Royaume & des *Indes*, pourroient être à l'avenir sacrés par les Evêques les plus proches de leurs Diocèses, sans être obligés de s'adresser comme par le passé, à leurs Metropolitains; & S. S. a, dit-on, accordé au Roi de *Sardaigne*, la Bulle de la Croisade, mais pour le Royaume de *Sardaigne* seulement, où S. M. est obligée d'entretenir nombre de Vaisseaux, pour reprimer les courses des Turcs & des Corsaires de *Barbarie*. Le premier l'ouverture du Carnaval se fit en cette Ville; & le St. Pere ayant levé la defenfe des Masques, il en a depuis paru tous les jours grand nombre au *Cours*. Il s'est aussi déjà fait trois courses de Chevaux, & ceux du Comtéable Colonna ont temperté tous les prix.

Le 2. le Marquis del Buffalo, General des Postes, qui par ordre du Pape étoit allé accompagner la Princesse de *Toscane* jusques sur les Frontieres de l'Etat Ecclesiastique, revint en cette Ville. S. A. R. lui a fait present d'une magnifique Tabatiere d'or, & d'un très-beau diamant pour la Marquise son Epouse. L'Abbé Mignatelli s'est, dit-on, jetté par desespoir du haut du toit de sa maison en bas, & est mort depuis de cette chute.

III. Presque toutes les affaires concernant la Bulle *Unigenitus* sont à present renvoyées au Tribunal du *St. Office*, & dirigées par les avis du Cardinal de Bisly, qui entretient ici des liaisons fort étroites. S. S. vient de confirmer, par un Bref, le fameux Decret du feu Cardinal de Tournon, contre les Cultes *Chinois*. La Congregation de *Propaganda Fide*, est toute occupée des affaires de la *Chine*, qui, autant qu'on peut l'entrevoir, sont fort broüillées; mais les resolutions que l'on y prend sont tenuës fort secretes. Il y a une septième place à remplir dans le Sacré College par la mort du Cardinal Nicolas Carraccioli, Archevêque de *Capoïe*, qui mourut le 7. dans son Diocese, âgé de 70. ans. Le Pape a d'abord nommé à cet Archevêché Mr. Orfini son neveu, en faveur duquel le Cardinal Albani s'est desisté d'une pension de 700. écus dont ce Benefice étoit chargé; & l'Evêché de *Melfi*, dont étoit pourvû Mr. Orfini, a été donné à Mr. Colcia. Le Cardinal Fini a eu toutes les Abbayes dont jouïssoit le défunt Cardinal Carraccioli; & l'Archevêché de *Damas* qu'avoit Mr. Fini, a été donné au jeune Prince de Borghese, qui prend les ordres sacrés, & qui vient d'être déclaré Maître de Chambre de S. S. La Bulle du Jubilé établi par le Pape, pour détourner les calamitez dont l'*Italie* a été particulièrement

lièrement affligée pendant l'année dernière, a été publiée par tout, & les devotions en ont duré quinze jours.

IV. On se prépare pour le voyage d'*Agnanie*, où le Pape ira faire les fonctions de la *Semaine sainte*, & des Fêtes de *Pâques*. La réparation des chemins est ordonnée, & S. S. a déjà fait tirer de la Banque du *St. Esprit*, 4. mille pieces de petite Monnoye, pour en faire des aumônes pendant son séjour en cette Ville. Les Ministres Portugais qui résident ici, sont beaucoup plus tranquilles que par le passé, & ne parlent plus de se retirer, depuis la Congregation Consistoriale qui se tint le 20. On y proposa la promotion de Mr. Bichi au Cardinalat, pour laquelle S. S. & les Cardinaux ne marquent plus tant d'éloignement; & à l'issuë de cette Assemblée le Secretaire Riviera s'étant rendu chez tous les Membres du Sacré College, recueillit leurs Suffrages en faveur de ce Prélat. Le 21. le Decret pour la Beatification du Venerable Pere *Jean de Prado Florentin*, fut résoluë dans une Congregation des *Rites*. Ce jour-là le Cardinal Gualthieri ayant eu une attaque d'apoplexie, reçut l'Extrême-Onction, & S. S. lui envoya sa benediction *in articulo mortis*; cependant on n'apprend pas qu'il soit encore mort. Comme S. S. a refusé de continuer Mr. Aquaviva dans le Gouvernement d'*Aconne*. Le Cardinal de Polignac employe tout son crédit pour le procurer à Mr. Santi.

V. *Naples*. Les pluyes ne cessent pas dans ce Royaume, & on continuë les prieres publiques, les Processions, l'exposition du Venerable & des Reliques, afin d'obtenir du Ciel le retour du beau tems. On ne voit par toute l'*Italie* que Processions de Penitens, pour gagner le Jubilé établi

par le Pape; & le premier Fevrier il prit fin en cette Ville: Cependant le Cardinal Viceroi a défendu les Masques & les autres plaisirs du Carnaval, & n'a permis que l'*Opera*. Le Cardinal Nicolas Carraccioli, Archevêque de *Capoïe*, mourut le 7. dans son Diocèse. Le nouvel Evêque de *Malthe* est passé par cette Ville, allant se faire sacrer à *Rome*.

VI. *Milan*. Non-obstant les remontrances réitérées des principaux Négocians de ce Duché, & le refus que font les Suisses du voisinage, de se conformer au Placart qui a été publié, portant diminution du prix des Especes étrangères, S. Ex. le Comte de Daun persiste toujours dans le dessein de le faire observer. Le Jubilé a été publié ici comme par tout ailleurs, & dès que la quinzaine qu'il a duré, a été achevée, les plaisirs du Carnaval ont recommencé. Le Marquis de Monteleon, Ambassadeur d'*Espagne* auprès de la Republique de *Venise*, se tenoit encore en cette Ville le 10., & S. Ex. ne comptoit d'en partir qu'après la premiere semaine du Carême.

VII. *Florence*. Le 3. la Grande Princesse Violante de *Toscane* revint de *Rome* en cette Ville en parfaite santé, & fut saluée à son arrivée d'une décharge generale du Canon du Château. Le Grand Duc se porte bien, & donna dernièrement une Audience particuliere au Marquis d'Abadie Envoyé de *France*.

VIII. *Bologne*. Les Dames de cette Ville s'étant assemblées dernièrement dans l'Eglise de *St. Barthelemy des Theatins*, allerent ensuite en Corps complimenter la Princesse Epouse du Chevalier de *St. George*, sur le retour du Prince son Epoux en cette Ville. Le 4. on sentit ici deux secousses consecutives de tremblement de terre; mais sans au-

un dommage. Le 5. les devotions du Jubilé étant finies, on permit les Masques & on ouvrit les Theatres. On dit que le Chevalier de St. George en revenant d'*Avignon*, a eu une entrevüe secrète avec le Duc de *Parme*.

IX. *Venise*. Le mauvais tems n'a rien diminué ici des plaisirs du Carnaval. Le 8. il y eut à l'ordinaire dans la Cour du Palais Ducal, une Course de Taureaux, à l'un desquels on coupa la tête d'un seul coup de Sabre, & le Doge & le Senat se trouverent à ce spectacle qui fut suivi d'un très beau feu d'artifice. Le beau tems qu'il fit le jour du *Mardi Gras*, favorisa extrêmement les Masques, mais il regne toujours ici un vent violent & orageux qui empêche l'entrée des Vaisseaux dans le Port. Le 11. les divertissemens ayant pris fin, la plûpart des Etrangers partirent pour *Milan*, où le Carnaval continuë ordinairement jusqu'au premier Dimanche du Carême. Le Jubilé ne fut publié que le 15. en cette Ville. Le 14. on transporta à *Bergame* le Corps du feu Cardinal Priuli, pour y être inhumé dans l'Eglise Cathedrale; & le 16. le Comte de Bolagnos arriva ici, en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur auprès de cette Republique.

X. *Modene*. Le 3. la ceremonie du Mariage de la Princesse *Henriette* de *Modene*, avec le Prince *Antoine Farnese* Duc Regnant de *Parme*, se fit en cette Ville avec beaucoup de magnificence; & ce fut le Prince Hereditaire qui representa en cette occasion le Duc de *Parme*, qui lui avoit envoyé pour cet effet les pleins-pouvoirs necessaires. Le 7. la Princesse partit avec un nombreux Cortège, pour aller joindre le Prince son nouvel Epoux.

XI. *Parme*. Le Duc partit le 7. avec toute sa Cour,

Cour, pour aller à la rencontre de la Princesse *Henriette de Modene* sa nouvelle Epouse. Ce Prince la reçut sur la frontiere de ses Etats, où il la trouva, accompagnée du Duc & de la Duchesse de *Modene*, qui furent conduits le même soir en cette Ville; & reçus aux acclamations du peuple. L. A. S. y ont séjourné jusqu'au 12., qu'elles retournerent à *Modene*, uniquement occupées des plaisirs & des fêtes, que leur a procurés le Duc leur Gendre, avec une magnificence toute Royale. On est charmé ici de l'esprit & des manieres gracieuses de la nouvelle Duchesse.

XII. *Turin*. Le Ministre de *France* a notifié au Roi l'acceptation du Roi de la *Grande-Bretagne* de l'*Ultimatum* qui lui a été proposé par le Roi d'*Espagne*, & dès qu'on aura appris que la Cour de *Madrid* aura ratifié les Articles préliminaires, S. M. nommera, dit-on, un Ambassadeur Plenipotentiaire pour aller menager ses interêts au Congrès. La resolution est prise de faire fortifier les principales Places de l'Isle de *Sardaigne*, entr'autres *Cagliari*, *Algeri*, *Castel Arragonesse*, & le Fort *St. Pierre*: Mais pour ce qui est d'augmenter les Fortifications de *Suze*, le dessein en est changé depuis qu'on se croit assuré de la Paix, & de quelques Alliances qui se menagent entre cette Cour & diverses Puissances. On a publié ici une Ordonnance de S. M., qui assujettit à la Taille tous les Biens que le Clergé & la Noblesse ont acquis depuis un certain tems.

XIII. *Suisse*. Le Comte de *Reychenstein*, nouvel Envoyé de l'Empereur auprès des Loüables Cantons, arriva le 7. à *Schaffouse*, où il fut magnifiquement reçu & regalé par le Magistrat; & le 8. il en partit pour se rendre à *Bâle*. Le Marquis de *Bonac*, Ambassadeur de *France*, a commencé à payer

payer aux Cantons une partie des arrérages de leurs pensions ; & ceux de *Lucerne*, de *Uri* & de *Schwitz*, les ont déjà reçus. S. Ex. n'a pas encore fait l'ouverture de la Commission ; & ces deux Ministres sont aussi tranquilles depuis leur arrivée, que s'ils n'étoient chargés d'aucune négociation. Il est aussi arrivé en ce Pays un Envoyé du Landgrave de *Hesse Cassel* : On a fait part aux Cantons Reformés de ses Lettres de créance ; & elles portent que c'est pour renouveler l'ancienne amitié entre la Maison de *Hesse-Cassel* & lesdits Cantons, que ce Ministre a été envoyé ici. On apprend de *Coire* que l'expulsion entiere des Reformés de la *Valtelline* & de *Clese*, qui est un des Articles de la Capitulation renouvelée avec le *Milanez*, rencontre toujours de grandes difficultez, & que les *Ligues Grises* paroissent peu disposées à y consentir : Cependant le Baron de *Riefensfeld*, Ministre de l'Empereur, en sollicite toujours l'exécution avec chaleur ; & suivant les apparences, on ne pourra se dispenser de lui donner là-dessus la satisfaction qu'il demande.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **M**Arly. Il n'y a eu ni Bal, ni Masquerade à la Cour pendant le Carnaval, à cause de la grossesse de la Reine. On y a joué gros jeu au *Lansquenot*, & S. M. y a presque tous les jours gagné. Le Roi a disposé de l'Abbaye de la *Magdelaine* de *Châteaudun*, en faveur de l'Abbé d'*Hericourt* : Celle d'*Auchi* Ordre de *St. Benoît*, Diocese de *Boulogne*, a été donnée à l'Abbé Marissal :
Celle

Celle d'*Andecy*, Diocèse de *Châlons-sur-Marne* ; à la Dame de Boufflers Remincourt : Celle de *Nôtre-Dame des Anges de Coutances*, à la Dame de St. Germain de Gonfreville : Le Prieuré de *St. Marc*, Diocèse de *Luçon*, à l'Abbé Perin ; & celui de *Leroux*, même Diocèse, à l'Abbé Pleaux. Le Marquis de Marignane, Capitaine des Gendarmes, a été pourvû d'un petit Gouvernement en *Provence* de 3000. liv. de rente ; & Mr. Destouches, Surintendant de la Musique de feu Mr. le Duc d'Orleans, a été fait Directeur de l'*Opera*, en la place du Marquis de Francine qui s'est réservé une pension annuelle de 18. mille livres, dont six mille livres pour son fils, & quatre mille pour sa fille. Le Comte de Beaujeu a pris possession du Gouvernement de l'Hôtel des *Invalides*, dont il avoit la survivance, & qui vaquoit par la mort de Mr. de Boiveau, Grand Croix de l'Ordre Militaire de *St. Louis* ; & l'Intendance de la *Martinique* a été donnée à Mr. du Buis, ci-devant Maître des Requêtes, & ensuite Intendant de *Canada*. On a reçu de ce Pays la confirmation, qu'au mois d'Octobre dernier il y eut un tremblement de terre à *St. Dominique*, qui y causa un ravage inexprimable, & dont les secousses furent si violentes, que l'Isle en a été partagée & séparée en quatre. Le Comte Maurice de Saxe est revenu d'*Allemagne*, ses affaires en *Courlande* n'ayant pas eu le succès qu'il s'en étoit promis.

II. On a appris ici avec beaucoup de satisfaction, que le Roi d'*Angleterre* avoit enfin agréé les dernières propositions de la Cour d'*Espagne*, à quelques changemens près, qui, à ce que l'on espere, n'arrêteront pas la Ratification de S. M. Cath. Le 3. Fevrier le Lord Waldgrave, chargé des affaires de la *Grande-Bretagne* en cette Cour, pendant l'absence

des Princes &c. Avril 1728. 271

l'absence de Mr. Horace Walpole, & Mr. Van Hoey, Ambassadeur d'*Hollande*, se rendirent ici de *Paris*; & le soir le premier de ces Ministres dépêcha un Exprés à *Londres*. Les Marquis de Ste. Croix & de Barranechea, Plenipotentiaires d'*Espagne*, de même que le Baron de Benterieder, Ministre de l'Empereur, sont journellement en conference avec le Cardinal de Fleury, occupés, à ce qu'on assure, à faciliter la conclusion de la Paix, & à préparer d'avance les matieres pour le prochain Congrès. Le soir du *Mardi gras* le Roi vint faire le Carnaval au Château de la *Muette* avec les Seigneurs de sa Cour. Les differens voyages que ce jeune Monarque s'étoit proposés, ne sont pas fort certains, & on doit dans peu declarer ceux que S. M. fera cette année. Quoiqu'on ait déjà pris les allignemens pour la construction d'une nouvelle Salle des Ambassadeurs à *Versailles*, on ne commencera à y travailler qu'au mois de Septembre prochain, lorsque la Cour sera à *Fontainebleau*. Le 14. le Roi & la Reine revinrent de *Marly* avec toute leur suite; & le premier soin de L. M. fut d'aller visiter les jeunes Princesses leurs filles, qu'Elles trouverent en parfaite santé. Le Courier Bannieres, qui fut renvoyé à *Madrid* le mois dernier, est attendu de jour à autre, avec les Articles préliminaires ratifiés par le Roi d'*Espagne*.

III. Le 15. le Roi entra dans la dix-neuvième année de son âge, étant né le 15. Fevrier 1710. S. M. reçut les complimens des Princes & Princesses du Sang, des Ministres étrangers, & des Seigneurs de sa Cour, & on fit à cette occasion les rejoyssances accoutumées. Mr. de Chauvelin, Intendant d'*Amiens*, achette, avec l'agrément de S. M., une Charge de Maître des Requêtes pour

son fils, qui étoit Conseiller au Parlement ; & l'Abbé de Preméaux, Tresorier de l'Eglise Cathedrale de *Soissons*, a aussi acheté une Charge d'Aumônier chez le Roi. Le Gouvernement de *Charlemont*, vacant par la mort du Marquis de Vieux-Pont, a été donné au Marquis de Silly, ci-devant Gouverneur de *Fontarabie*, & Lieutenant-General des Armées de S. M. : La Lieutenance de Roi de l'Hôtel des *Invalides*, au Chevalier de Ganges : Le Commandement du Fort de *St. Omér*, à Mr. Vincent Lieutenant-Colonel du Regiment de *Meuse* ; & celui de la Citadelle de *Perpignan*, à Mr. de Segonlac, Chef de Brigade des Gardes du Corps. L'Evêché de *Beauvais*, dont s'est volontairement démis Mr. de *St. Aignan*, a été donné à l'Abbé de Gêvres, frere du Gouverneur de *Paris* ; & celui de *Digne*, vacant par la mort de Mr. Puget, à Mr. l'Abbé de Saleon, actuellement chargé de la conduite du Diocèse de *Senex*. Le 17. le Comte de Hoyms, Envoyé Extraordinaire du Roi de *Pologne*, & qui retourne en *Saxe*, prit son Audience de congé du Roi & de la Reine, laissant ici son premier Secretaire, qui menagera pendant son absence les interêts de S. M. Pologne ; & le Comte d'Albert, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de *Baviere*, est au contraire revenu de *Munich*, où quelques affaires domestiques l'avoient rapellé. Le 18. étant l'anniversaire de la mort du dernier Dauphin, Pere du Roi Regnant, L. M. entendirent dans la Chapelle du Château une Messe de *Requiem*, pendant laquelle on chanta le Pleume *De profundis* en musique. C'est l'Abbé Couturier, Chanoine de l'Eglise de *St. Germain de Lauxerois*, qui prêche pendant le Carême devant L. M.

IV. On a rendu publique une Declaration du Roi,
qui

qui établit dans chaque Compagnie des Gardes-Françoises, un jeune homme qui portera le Titre de *Gentil-Homme à Drapeau*, & qui remplira la premiere place vacante d'Enseigne; ces nouveaux Officiers seront tenus de faire preuve de Noblesse avant d'être reçus, & de justifier qu'ils jouissent de 1500. liv. de rente de leur Patrimoine: C'est au Duc de Grammont Colonel de ce Regiment, qu'est dû ce nouvel établissement que le Roi a fort goûté. Le Comte de Souches fils du Grand Pré-vôt de l'Hôtel, a obtenu l'agrément de la quatrième Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers, vacante par la démission du Comte de Monçon; ce dernier conserve le rang de Mestre-de-Camp, & aura le premier Regiment de Cavalerie ou de Dragons qui viendra à vacquer. La Brigade des Gardes du Corps de Mr. de Segonfac, a été donnée à Mr. de Balevoy, neveu du Maréchal de Matignon; & le Comte de Dillon *Irlandois*, & Lieutenant General des Armées de S. M., a été gratifié d'une pension de 6000. liv. L'affaire touchant l'érection d'un nouvel Evêché à *Dijon*, Capitale du Duché de *Bourgogne*, fut réglée le 16. au Conseil.

V. Le Cardinal de Fleury a déclaré publiquement que la Paix étoit immanquable, & qu'il y auroit seulement quelques négociations à *Cambray* sur certains Articles entre l'*Espagne* & l'*Angleterre*, qui n'en arrêteroient pas long-tems la conclusion. Les Plénipotentiaires commencent à faire retenir leurs Logemens en cette Ville, & on va y envoyer des Fouriers & des Commissaires, pour avoir soin que tout soit prêt à l'arrivée des Ambassadeurs. La Garnison sera augmentée pour empêcher le désordre, & les Regimens qui doivent s'y rendre, sont déjà nommez. Cependant les Milices sont con-

servées, & elles ont ordre de s'assembler le premier May, dans les lieux qui leur sont assignez pour former leurs Bataillons, & faire leurs Exercices tous les Dimanches & jours de Fêtes pendant trois mois; après lequel terme, chacun retournera chez soi, & tous les ans la même chose se pratiquera pour les accoutumer au Service, & les tenir en haleine: De sorte que par ce moyen le Roy aura toujours sur pied un Corps de 60000. hommes d'Infanterie, dont il pourra disposer à toute heure, & dont l'entretien ne lui coûtera que très-peu; chaque Milicien ayant la liberté de rester dans sa maison, & de vacquer à ses occupations ordinaires pendant les trois quarts de l'année. Le Sieur de Chelus qui avoit été envoyé à *Tunis*, en est revenu; & on y a renvoyé une autre Personne pour sçavoir la dernière résolution de cette Regence. Les deux Vaisseaux qu'on équipe à *Toulon* sont destinés à transporter à *Constantinople* l'Ambassadeur que S. M. doit nommer pour aller remplacer à la *Porte*, le feu Vicomte d'Andrezel; & viendront ensuite joindre l'Escadre qui se rendra au commencement du Printemps devant *Tunis*, en cas que cette Regence ne se determine pas dans peu à donner la satisfaction qu'on lui demande; elle consiste, dit-on, en un dédomagement de 600000. liv., & de mettre en liberté les Matelots & autres personnes prises à bord des Vaisseaux qui venoient négocier sur les Côtes de ce Royaume: C'est pour ce sujet que l'on arme en divers Ports une Escadre de 10. Vaisseaux de Guerre, 8. Galeres, 4. Galliottes à bombes, & 2. Brûlots. On parle déjà d'une grande Réforme parmi les Troupes de Terre.

VI. Mademoiselle de Beaujelois prend les Eaux minerales, & Mademoiselle de Chartres qui a été

des Princes Sc. Avril 1728. 275

dangerieusement malade , est hors de danger. Le 20. il y eut Apartement & Concert dans la Salle du Bal à *Versailles* , qui est dans le grand Appartement du Roi , où on avoit dressé un Théâtre pour les Chanteurs ; il y avoit deux autres Théâtres à droit & à gauche pour les Spectateurs , & le milieu de la Salle étoit occupé par la Reine & ses Dames , par les Seigneurs & Dames de la Cour , & par les Ministres Etrangers. Le 22. second Dimanche du *Carême* , & le 25. L. M. entendirent la Messe dans la Chapelle du Château , & ensuite la Prédication de l'Abbé Couturier , qui est fort suivi & fort applaudi. On a augmenté de quatre , les Femmes de Chambre de Mesdames de *France* , de sorte qu'elles en ont à présent douze chacune. Le Roi a fait présent à Mr. le Garde des Sceaux de son Portrait en grand avec une riche bordure ; & le Sr. Bodin premier Medecin de la Reine , ayant demandé la permission de se retirer , le Roi a nommé pour le remplacer le Sr. Helvetius , qui étoit déjà Medecin ordinaire de S. M. On va planter quantité d'Arbres qui manquoient dans les Avenües de *Versailles* , & qui avoient été negligez depuis la mort du feu Roi. On dit toujours que S. M. ira cette année à *Compiègne* , & que son départ est fixé au 4. Juin.

VII. Le premier Mars il arriva un Courier de *Madrid* , mais on n'a rien publié des dépêches qu'il a apportées. Le 2. il se tint là-dessus un Conseil extraordinaire , à l'issüe duquel le Cardinal de Fleury fit partir un Exprés pour l'Ambassadeur du Roi à *Londres* , & le 3. il y eut un grand concours de Ministres Etrangers à la Cour. Il se tiendra ici , à ce que l'on assure , des Conférences avant l'ouverture du Congrès ; & comme les Ministres Plénipotentiaires de toutes les Puissances

intéressées doivent s'y rendre , cela emportera encore quelque tems. Il paroît que le but que l'on se propose par ces Conférences , est de régler & de disposer de telle manière les choses avant la tenue de cette assemblée , que toutes les difficultés se trouvant levées & applanies, il ne reste plus qu'à donner au Traité qui interviendra , la forme nécessaire pour le valider , & le rendre ferme & solide : Ce sera aussi le moyen d'éviter les longueurs, d'où naissent ordinairement la désunion & la méintelligence, comme il a paru dans le dernier Congrès de *Cambray*. Les Députés des Etats d'*Artois* eurent dernièrement Audience du Roi, étans présentés par le Prince d'Isenghien, Lieutenant General de la Province, & par Mr. le Blanc, Secrétaire d'Etat : La Députation étoit composée de l'Evêque d'*Arras* pour le Clergé, qui porta la parole ; du Marquis de Lilliers pour la Noblesse, & du Sr. Macau, Conseiller Pensionnaire de la Ville de *St. Omer*, pour le Tiers-Etat. On menace le public d'une diminution d'Espèces, pour le mois de Juillet prochain.

VIII. *Paris*. Les eaux de la *Seine* qui étoient fort enflées, sont rentrées dans leur lit, & avoient considérablement baissé au commencement de Février. Sur les remontrances faites à la Cour, au sujet de la mauvaise administration des revenus de l'Hôpital de *Paris* & autres, Mr. de Breteuil, qui a été nommé Surintendant & Contrôleur General de tous les Hôpitaux du Royaume, sera chargé à l'avenir de redresser les abus qui se sont glissés ; & comme celui de cette Ville est chargé de quelques millions de dettes, le Roi lui a accordé dix sols à lever sur chaque voiture de bois, dont l'acheteur payera la moitié, & le vendeur l'autre. L'application de Mr. Herault Lieutenant

General de Police , a procurer l'abondance dans cette grande Ville , a tout le succès qu'on en peut désirer : On dresse par ses ordres , & pour prévenir la disette , des grands magasins de Bled^s dans toutes les Maisons Religieuses ; & les Benedictins de *St. Germain des Prez* en ayant déjà rempli leur ancienne Bibliothèque , font encore construire un nouveau Grenier dans leur ancien Dortoir. On a arrêté ici un Agioyeur , qui se mêloit de faire hausser & baisser les Actions.

IX. On travaille à de magnifiques Equipages pour le Duc de Bourbonville , premier Plénipotentiaire du Roi d'*Espagne* , qui est attendu de *Vienne*. On embarqua dernièrement les Carosses & les Berlins , avec soixante gros ballots d'Étoffes d'or & d'argent , & d'autres Marchandises , pour les envoyer au *Havre de Grace* , & de là , à la Cour de *Portugal* , & on en prepare encore cent autres qu'on fera partir le mois de Mars prochain. Outre les emplettes que *S. M. Portugaise* a fait faire ici , on a encore acheté pour 600. mille livres des plus belles Dentelles , & le Sr. Germain Orfevre de *S. M.* , fait faire six Toilettes magnifiques , dont toutes les pieces sont de Vermeil doré , & dont la dépense montera aussi à 600. mille livres. Les Soustractions qu'on a déjà reçues pour la construction du Canal en *Picardie* , montent à un million deux cens mille livres ; on commencera à y travailler au Printems , & on y employera 7. à 8. mille hommes de Troupes réglées. On parle fort du Mariage de Mr. le Duc de Bourbon avec une Princesse de *Hesse - Rhinfelds* , sœur de la Princesse de Piémont. On va faire partir incessamment de *Bicêtre* 200. jeunes vagabonds pour les envoyer aux Isles.

X. Les Decrets du Concile d'*Ambryn* , ont été pu-

publiez, avec le Bref du Pape qui les approuve, Les Prélats continuent de tenir des conférences secrètes à *Issi*, sur les moyens de réduire les appellans de la Constitution, & de faire tenir le Concile de *Narbonne*, dans lequel ils prétendent frapper le coup qui doit les accabler. Le Cardinal de Fleury n'oublie rien pour engager les Evêques à approuver le dernier Concile d'*Ambrun*, pour le faire ensuite autoriser par une Déclaration du Roi, comme on a fait l'Accomodement de 1720. : Du moins c'est à quoi la Cour paroît assez disposée, à en juger par les deux Lettres suivantes écrites les mois de Decembre & Janvier dernier, l'une par le Roi à l'Archevêque d'*Ambrun*, & l'autre par le Cardinal de Fleury, à l'Abbé de Saleon, chargé de la conduite du Diocèse de *Senes*, & qui vient d'être nommé à l'Evêché de *Digne* : Les voici l'une & l'autre.

Copie d'une Lettre du Roy à l'Archevêque
d'*Ambrun*.

M. l'Archevêque d'*Ambrun* ;

APRE'S la lecture qui a été faite par mes ordres, & le compte qui m'a été rendu des Actes du Concile d'*Ambrun* auquel vous avez présidé, je n'ay pas voulu différer à vous marquer la satisfaction que j'ay de la conduite de cette Assemblée, & du zèle qu'elle a témoigné pour la défense de la saine Doctrine, & le maintien de la discipline Ecclesiastique. Je suis bien-aise de vous dire en même-tems, que dans toutes les occasions qui se presenteront, j'employeray volontiers mon autorité pour soutenir les Décisions & les Decrêts de ce Concile : De quoi je desiré que vous assurés de ma
part

des Princes &c. Avril 1728. 279

part les Evêques qui y ont assisté avec vous : Et la Presente n'étant pour autre fin, je prie Dieu &c. à Versailles ce 28. Decembre 1727. signé, LOUIS.

Copie d'une Lettre du Cardinal de Fleury,
à l'Abbé de Salcon.

J'AY reçu, Monsieur, la Lettre que vous avés prise la peine de m'écrire le 21. Janvier. Il est sûr que le Roi s'est réservé la connoissance des Appels qui pourroient être interjettez, à l'occasion du Concile d'Ambrun : Je ne doute pas que Mr. de St. Florentin n'ait envoyé des Copies de l'Arrêt à Mr. de B en tout cas je m'en ferai informer. A l'égard de toutes les autres affaires, ne soyés pas inquiet, vous serés bien soutenu; & il paroîtra incessamment une Declaration du Roi qui vous rassurera, & dont vous serés certainement content; elle vous mettra en état de pouvoir travailler efficacement. Je suis &c. Le Cardinal de FLEURY.

Son Eminence a fait révoquer la Lettre de Cachet qui exiloit l'Abbé d'Asfeld à *Ville-Neuve le Roi*. L'Abbé Begon, à qui on avoit permis de venir à *St. Germain* pour sa santé, vient d'être renvoyé par une nouvelle Lettre de Cachet, à *Meré*, Village du Diocèse de *Blois*, & Dom Loüis de St. Robert, *Feuillant*, a été transféré à *Belle-Fontaine*, Maison de son Ordre, en *Anjou*. Les Chanoines Reguliers de *Ste. Genevieve* s'étans assemblez extraordinairement au sujet du Pere Courtrayer, leur Confriere, qui s'est retiré en *Angleterre*, ont prononcé contre lui une fulminante excommunication, & ont fait deffenfè à tous ceux de la Congregation d'entretenir avec lui aucune correspondance. Le Pape a adressé un Bref aux *Dominicains*, avec ordre

ordre d'obliger les Appellans qu'il y a parmi eux, à révoquer leur appel; & en conséquence, le General qui est à Rome, a enjoint très-expressément par des Lettres circulaires, à toutes les Maisons de son Ordre, de recevoir purement & simplement & la Bulle & le formulaire. Mr. Desmarest Evêque de *St. Malo*, qui avoit autrefois appelé, & qui étoit entré depuis dans l'Accomode-ment de 1720., vient de se ranger du party de ceux qui acceptent purement & simplement. Mr. l'Archevêque d'*Ambrun*; a envoyé à Mr. l'Evêque de *Senex* à la *Chaize-Dieu*, où il est toujours relegué, le Bref du Pape, qui confirme les Actes du Concile d'*Ambrun*, & ce dernier Prélat travaille, dit-on, à y faire des Notes qui seront rendues publiques.

XI. La somme d'un million huit cens mille livres, destinée pour le rétablissement des Rentes viagères, & que la Cour s'étoit proposé pour l'extinction de quelques Effets Royaux qui étoient encore répandus dans le public, a été distribuée en 16263. Contrats. Les Arrêts du Conseil qui ont paru, sont,

Un du 29. Decembre 1727. qui proroge le délai porté par la Declaration du mois d'*Avril* de la même année, pour la representation des Titres du droit de *Committimus*, c'est à dire, de ceux qui ont leurs Causes commises aux Requêtes du Palais, & cela, jusqu'au premier Juillet 1728.

Autre du 10. du même mois, qui pourvoit au payement du droit de Confirmation dû à *S. M.* à cause de son avènement à la Couronne.

Autre du 3. Février 1728. qui dispense du payement de ce droit, les Officiers des Chancelleries près les Cours Supérieures.

Autre du 30. Janvier, portant Reglement pour le
Con.

des Princes &c. Avril 1728. 281

Contrôle des Actes & Procès Verbaux de la nomination des Consuls, & autres Officiers des Villes & Communautés du Royaume.

Autre de même date, portant Règlement pour la fabrique des différentes sortes de Papiers de la Province d'Auvergne. Cet Arrêt contient sept Articles, auxquels on a joint un Tarif du poids que S. M. veut que pèsent les Rames de Papier, servant à l'impression, & celles du Papier à écrire, & ce sur le pied de la livre pesant 14. onces.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE & TURQUIE depuis le mois dernier.

I. **T***urquie.* Les Ratifications du dernier Traité conclu avec Elchereff, ont été échangées ici ; & on attend à la *Porte*, pour le mois d'Avril prochain un Ambassadeur de *Perse*. La Guerre des Turcs en *Perse* a été plutôt une Guerre de Religion que de politique : Elle leur coûte, dit-on, plus de 450. mille hommes, tant tués, que morts de maladies, & plus de 40. millions de sultanins d'or, dont les Juifs & les Grecs ont fourni la plus grande partie. Il est aussi péri du côté des Persans près de 500. mille hommes, massacrés en partie par les Turcs, & passés au fil de l'épée, lorsqu'ils se sont rendus Maîtres des Villes qui leur résistoient ; & c'est pour se dédommager de ces pertes, qu'Elchereff veut recouvrer les Pays dont le feu Czar s'est rendu Maître pendant ces troubles, le long de la *Mer Caspienne*, & qui sont autant de démembrements de la Monarchie

chie dont il est presentement en possession. Cependant on assure que la *Perte* ne se mêlera point des differends entre la *Russie* & les *Perjans*, du moins pendant le cours de cette année.

II. *Vienne*. Le voyage de *Nôtre Dame de Marie-Cell*, que l'Empereur s'étoit proposé de faire, est, dit-on, tout-à-fait rompu. Il y a eu peu de divertissemens à la Cour, à cause d'une nouvelle indisposition qui survint à l'Imperatrice au commencement de *Fevrier*; & les Masques n'ont été permis à la Noblesse que les trois derniers jours du *Carnaval*. Les autres jours il y a eu musique dans l'Appartement de *S. M.*, & dans celui des Archiduchesses. Le *Dimanche* gras quelques Pages & autres jeunes Seigneurs de la Cour representent une *Comédie Italienne*; & le *Mardi*, au lieu du divertissement ordinaire, qu'on nomme *Wirtchaff*, il y eut seulement *Assemblée* chez l'Imperatrice, où se trouverent les Archiduchesses & les principales Dames. Ce jour-là le *Duc de Richelieu*, *Ambassadeur de France*, le *Comte de Kvenhuller*, *Gouverneur de Vienne*, & l'*Ambassadeur de Venise*, se distinguerent par de magnifiques fêtes qu'ils donnerent dans leurs Hôtels. Le 4. le *Comte de Wurmbbrand*, nouvellement pourvû de la *Présidence du Conseil de l'Empire*, prêta le serment de *fidélité ordinaire*, & y fut introduit avec les ceremonies accoutumées. *S. Ex.* fit à cette occasion un très-beau *Discours*; & ce fut *Mr. Dankelman*, comme le plus ancien *Membre* de ce *Conseil*, qui y répondit avec beaucoup de gravité & d'éloquence. Quoiqu'il n'y ait aucune apparence de guerre en *Europe*, on ne laisse pas de completer les Troupes, particulièrement celles qui sont dans les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*. Le *Comte de Freytach* reste dans les Cours de *Suede*

& de *Dannemarck*, pour veiller à ce que la tranquillité de l'*Empire* ne soit point troublée par ces deux Puissances; & le Comte de *Wratiflaw*, nommé à l'Ambassade de *Russie*, s'est, à ce que l'on apprend, arrêté à *Dresde* à la Cour du Roi de *Pologne*, pour y exécuter une Commission dont il est chargé. Le 5. le Comte de *Bolagnos* partit pour son Ambassade de *Venise*; & on dit toujours que le Cardinal de *Cinuegos* passera de celle de *Rome* à la Viceroyauté de *Naples*, où il relevera le Cardinal d'*Althan*. Le Comte de *Windisgratz*, second Plenipotentiaire de S. M. au Congrès, a ordre de se tenir prêt à partir, pour se rendre à *Cambrai* par *Bruxelles*.

III. On est fort occupé en cette Cour à prévenir une rupture entre les *Turcs* & la *Russie*; & le Comte de *Schuyembourg*, General au service de la Republique de *Venise*, vient, dit-on, ici pour concerter avec S. A. S. le Prince *Eugene*, les moyens de s'opposer aux desseins de la *Porte*, en cas qu'elle entreprenne de porter la guerre en *Europe*. Le 6. il arriva un Courier de *France*, avec avis que le Roi de la *Grande-Bretagne* avoit enfin accepté l'*Ultimatum* proposé par le Roi d'*Espagne*: Ainsi comme on regarde les differends entre ces deux Couronnes comme terminés, on attend de jour à autre la nouvelle que S. M. Cath. aura ratifié les Préliminaires; & on compte sur la prochaine ouverture du Congrès. Le 12. l'Empereur accompagné du Prince Hereditaire de *Lorraine*, alla voir au Manege les deux Carosses dont S. M. fait présent au Czar. On ne peut rien voir de plus magnifique pour le dessein & pour le travail; le premier ayant été fait sur le plan qu'en a fourni Mr. Antoine *Beduzzi*, Architecte de l'Imperatrice Douairiere *Amelie*. On leur fit faire quel-

quelques tours, étans tirés par huit Chevaux chacun, après quoi ils furent démontés & emballés, pour être envoyés à *Moscow*, où ils doivent servir au Couronnement de S. M. Czarienne. Le 11. étant le premier jour du Carême, l'Empereur assista le matin au service divin dans la Chapelle du Palais, & ensuite à la distribution des Cendres. L'après-midi S. M. Imp. y entendit le Sermon.

IV. Le Conseil Aulique a publié deux nouveaux Decrets contre le Duc de *Mecklembourg*, par lesquels l'Empereur approuve tout ce que ce Conseil a fait par raport à son affaire, & accorde encore deux mois à ce Prince, pour exhiber pendant ce tems-là les raisons qu'il voudra alleguer. Cependant le Duc de *Brunswick-Wolfembutel*, qui est chargé de l'exécution de la Commission Imperiale, doit convoquer au plûtôt une Diette des États de ce Duché. On est fort content des negociations du Baron de Benterieder à la Cour de *France*, où ce Ministre marque avoir été reçu avec beaucoup de distinction. Le Duc de Bournonville, Ambassadeur d'*Espagne*, n'attend que les derniers ordres de sa Cour pour se rendre à *Cambrai*; & le Comte de Sinzendorff, Grand Chancelier, qui est nommé premier Plenipotentiaire de S. M. Imp. au prochain Congrès, partira dès que les Couriers que l'on attend de *Paris* & de *Madrid* seront arrivés. Le Comte Leopold de Diedrichstein a aussi obtenu de S. M. la permission de s'y rendre. Ce Seigneur ira joindre dans trois semaines le Baron de Benterieder à *Paris*; & les Ministres Imperiaux ont, dit-on, ordre de lui communiquer toutes les negociations. L'Imperatrice étoit encore indisposée le 15. Le Roi de *Pologne* a fait acheter ici pour 400000. florins de Bijoux, qu'il a distribués à divers Seigneurs Prussiens, pendant le

sejour

sejour que le Roi de Prusse a fait à *Dresde*; & la seule Epée dont S. M. a fait present au Prince Royal, est estimée 100000. risdales avec le ceinturon. On prétend que dans l'entrevûë qu'ont eu les deux Rois, S. M. Pol. a cédé à S. M. Prussienne toutes les prétentions qu'Elle pouvoit avoir sur les Duchez de *Bergues* & de *Quilliers*. La Cour ne prendra le deuil pour la mort de la Princesse de *Sültzbach*, fille de l'Electeur *Palatin*, qu'après qu'elle en aura reçu des Lettres de notification.

V. On presse les levées de Troupes en *Boheme*, en *Silesie* & en *Moravie*. On travaille avec chaleur aux Fortifications de *Belgrade*, & le 20. on expédia les Passeports nécessaires pour les materiaux qu'on doit y transporter. Le 21. l'Empereur ayant mandé le Prince *Eugene de Savoie*, il se tint au Palais une Conference de 4. heures sur les dépêches d'un Courier qui étoit arrivé de *Constantinople*, & qui portent, „ Qu'après la tenuë d'un „ Divan, dans lequel on avoit pris en considération l'offre faite par S. M. Imp. d'employer „ sa Médiation pour un accommodement entre la „ Porte & le *Czar*, cette offre avoit été acceptée, „ avec promesse de la part du Grand Seigneur „ de faire tous les efforts pour inspirer les mêmes sentimens aux *Persans*; afin de prévenir „ par là les fâcheuses suites d'une Guerre; & que „ pour cet effet la Porte enverroit bientôt un Ambassadeur Extraordinaire à *Vienne*. Les mêmes Lettres ajoutent, „ Que comme l'intention d'*Elschereff* „ étoit de recouvrer, à quelque prix que ce soit, les „ conquêtes des *Russes* en *Perse*, il n'y avoit „ point d'accommodement à esperer, que préalablement les *Russes* ne remettent en sequestre les „ Forteresses d'*Andreoff* & de *Derbent*, après quoi, „ on traitera sur le reste. &c. Les résolutions Imp.

periales touchant la succession de *Rantzau*, ont été envoyées sur les lieux ; & on y donne pouvoir au Duc d'*Holstein-Gottorp*, de mettre la Comtesse de *Rantzau* en possession de plusieurs Biens dont jouïssoit la Comtesse de Castel ; ce qui ne sera pas fort goûté de la Cour de *Danemarck*, qui prétendoit prendre connoissance de cette affaire, & avoir la disposition des Biens de cette succession.

VI. Le 23. le Prince de *Bevern* arriva ici avec une suite de 50. personnes ; & la Princesse son Epouse, & la Duchesse de *Blankenbourg*, mere de l'Imperatrice, y sont, dit-on, aussi attendûes dans peu. Le voyage de *Gratz* est resolu, & le 25. on publia qu'il se feroit à la mi-Juin. Le départ du Comte de *Seckendorff* pour retourner à *Berlin*, est differé jusqu'à ce qu'on ait réglé diverses affaires importantes concernant le Roi de *Prusse*. Le Comte de *Königseck*, Ambassadeur de S. M. à *Madrid*, a été nommé Vice-Président du Conseil Aulique de Guerre, à la place du feu Comte de *Herberstein* : S. Ex. est attenduë ici après Pâques, & on prepare déjà son Hôtel pour la recevoir. Le Comte de *Freytach*, Ambassadeur de Sa Maj. à la Cour de *Suede* ; vient d'être mandé à la Cour ; & Mr. *Etienne Messa*, Milanois, a été nommé Consul à *Venise*. On a trouvé un fond pour remplir l'Arсенal de cette Ville, presque épuisé par la quantité d'armes & de munitions, fournis aux Soldats qui ont été levés depuis un an. L'Imperatrice étoit encore indisposée à la fin de *Fevrier*. Le *Bacha* qui s'étoit réfugié à *Trieste*, a disparu, & est parti sans qu'on sache ce qu'il est devenu.

VII. *Differens Endroits d'Allemagne*. On doit convenir qu'on a un goût particulier pour les fêtes dans les Cours d'*Allemagne*, dont les autres Nations,

tions, même celles qui se picquent le plus de briller, ne peuvent aprocher. Les Malcarades y sont magnifiques & des mieux entendüs: Les Assemblées nombreuses; & ce qu'on y apelle *Wirtschaff*, *Nôces*, & *Redoutes*, surpassent de beaucoup tout ce qui se pratique pendant le Carnaval dans les autres Cours de l'*Europe*. Les festins y sont splendides; les dépenses en habits, extraordinaires, & tout y respire un air d'abondance & de magnificence, qui rendent ces fêtes extrêmement gayer, fort brillantes & très-galantes. On doit encore le ceder à la Nation Allemande pour les Tournois, les Carousels, & les courses de Traineaux, de Bagues & de Têtes; on ne s'en acquitte nulle part avec plus de pompe & plus d'adresse. Celles qui se sont données pendant les jours gras aux Cours de *Saxe*, de *Hannover* & de *Baviere*, demanderoient toutes des descriptions particulieres. Nous nous contenterons de ce qui s'est passé à *Munich*, pour en laisser une idée au Lecteur.

Le Mardi gras les divertissemens du Carnaval finirent par une fête, representant une Nôce de Payfans dont l'Electeur regala toute la Cour. Les Conviés, qui étoient les principaux Seigneurs & Dames, s'assemblerent le soir à 5. heures pour une course de Traineaux. Chaque Seigneur habillé en Payfan, avoit à son côté dans son Traineau une Dame vêtue aussi en Payfane: Un très-grand Char, representant un Jardin, attelé de six Chevaux, & rempli de Joüeurs d'instrumens, commençoit la marche, & étoit suivi de 50. Seigneurs, tous à cheval, & habillés en Payfans: On voyoit ensuite venir l'Electeur & l'Electrice de *Baviere*, comme Hôte & Hôtesse chez qui la Nôce devoit se faire, dans un Traineau pourvû d'une grande quantité de viandes rôties & de gibier, le tout en pyramide;

sur une table attachée artificiellement à des branches d'arbres devant le Traineau : L. A. E. étoient suivies de 58. Trainaux pareils à celui-là : Il marchoit entre ces Traineaux, à une certaine distance, sept Chars attelés de six Chevaux, comme le premier ; & chaque Traineau avoit à ses deux côtez quatre Domestiques à cheval, & habillés aussi en Paysans, portans chacun un flambeau à la main. Toutes les maisons des ruës par où cette course se fit, étoient illuminées ; & on donna en pillage au peuple tout le rôti qui étoit sur les Traineaux. La Compagnie étant revenuë au Palais, monta par le grand Escalier dans les Apartemens de l'Electeur, où une partie se divertit au jeu, & l'autre partie à la danse. A 9. heures on vint annoncer que tout étoit prêt pour la cetermonie du Mariage, qui se fit dans une grande Salle par un Discours burlesque, qu'une femme prononça en vers avec beaucoup de vivacité ; & on se rendit ensuite dans une autre grande Salle, qui étoit illuminée de 2000. bougies sur 42. grands Lustres : On y avoit dressé une Table de 140. couverts, à laquelle l'Electeur & l'Electrice de *Baviere* se placerent, comme Hôte & Hôteffe, avec l'Electeur de *Cologne*, le Prince *Theodore*, & les Seigneurs & Dames qui avoient été de la Course, tous habillés en Paysans & Payfanes de differentes Nations, sçavoir, *Italienne*, *Françoise*, *Allemande*, *Espagnole*, *Hollandoise*, *Frisonne*, *Angloise*, & autres. Il y avoit aussi en diverses autres Chambres des Tables de 25. à 30. couverts pour les autres Masques ; & après-midit on se leva de table. Toute la Mascarade alla à la Redoute, où il y eut un magnifique Bal, qui dura jusqu'à six heures du matin, que la Compagnie se separa.

La mort de la Princesse de Sultzbach a repandu
le

le deuil & la tristesse dans la Cour Palatine: Ainsi il n'y a eu cette année aucun divertissement, non plus qu'à la Cour du Landgrave de *Hesse Cassel*, à qui il reste encore une grande foiblesse de sa dernière indisposition. S. A. S. vient de se décharger du poids des affaires entre les mains du Prince Guillaume son fils, qui est Gouverneur de *Maëstricht*, en se réservant néanmoins la signature des principaux Actes: Ce Prince est tombé malade depuis peu de la fièvre, mais on espere que cela n'aura pas de suite.

VIII. *Saxe. Dresde.* Le long séjour du Roi de *Prusse* en cette Cour, a fourni matière à bien des raisonnemens; mais ce qui s'est passé dans l'entrevûe des deux Rois, est absolument ignoré. A en juger par la gracieuse réception que S. M. Polonoise a faite à ce Prince, l'union & l'amitié ne peut être plus parfaite. Les plaisirs, les fêtes & les spectacles n'ont pas discontinué; & le Roi de *Pologne*, dont la générosité & le bon goût sont déjà assez connus de toute l'*Europe*, a poussé dans cette occasion, & particulièrement dans les fêtes qui se font données pendant le Carnaval, la dépense, la somptuosité & la magnificence, au delà de ce qu'on peut se l'imaginer. Le 11. Février au matin L. M. se rendirent au Château de *Moritzbourg*. Comme le Roi de *Prusse* avoit dessein de partir le lendemain, il prit le soir congé du Roi de *Pologne*, mais n'ayant pas déclaré l'heure de son départ, on supposa que ce seroit de grand matin. Le Prince Royal de *Pologne* veilla toute la nuit pour voir monter en Carosse Sa Majesté Prussienne, qui étant effectivement sortie de sa Chambre sur les trois heures, pour partir, sans troubler le repos du Roi & du Prince Royal, fut agréablement surprise de les trouver tous deux habillés

L'Antichambre, pour lui faire le dernier adieu, & lui souhaiter un heureux voyage, & Sa Maj. Prussienne partit sur le champ, avec le Prince son fils & toute sa suite, pour retourner dans ses Etats, au bruit d'une triple décharge de 20. pieces de Canon. Ce Prince trouva dans tous les endroits où on avoit préparé des Relais, un Détachement de Cavaliers & de Dragons pour l'escorter : Il dîna ce jour-là à *Annebourg*, & vint souper à *Wirtemberg*, où il trouva le Velt-Marechal Comte de Flemming qui avoit pris les devans de *Moritzbourg*, pour le venir recevoir. S. M. monta ensuite en Chaise, après avoir chargé le Comte de Flemming de ses remerciemens pour le Roi, le Prince & la Princesse Royale de *Pologne*, & continua sa route pour se rendre à *Postdam*, où Elle arriva le lendemain à huit heures.

Les Etats de cet Electorat s'assemblerent dernièrement ; & le Roi leur a déjà envoyé les Articles sur lesquels ils doivent délibérer. Il a paru en cette Ville un Traité en Latin, qui a d'abord été supprimé, intitulé, *Les Droits du Royaume & de la Republique de Pologne, pour conserver la libre élection de ses Rois, contre tous ceux qui voudroient y donner atteinte.*

IX. *Berlin.* Le 13. sur les huit heures du matin le Roi & le Prince Royal arriverent à *Postdam*, & on ne fut pas plutôt informé de leur retour, que le Baron d'Ilgen, premier Ministre d'Etat, s'y rendit avec les autres Ministres. On commence à faire ici les préparatifs pour la reception du Roi de *Pologne*, qui doit s'y rendre de *Dresde* au commencement du Printems. On travaille à des feux d'artifice & à de magnifiques équipages : On meuble superbement le Palais de *Charlottenbourg* ; & afin qu'il ne manque rien aux plaisirs que l'on se propose

propose de donner à S. M. Polonoise, on fera venir de *Dresde* l'Opera & la Comédie. Le Roi a donné le Regiment du feu General Lottum, au Comte de Rotowski, fils naturel du Roi de *Pologne*. Le Velt-Marechal Comte de Flemming est arrivé ici de *Dresde*, & on y attend dans peu de *Vienne* le General Comte de Seckendorff, pour renouer les negociations. On assure que dans une Alliance offensive & défensive, qui a été conctué entre les Rois de *Pologne* & de *Prusse*, on y a stipulé l'introduction des Manufactures, sur le même pied que du tems de l'Electeur *Jean-George III.*

IX. *Ratisbonne.* Le 16. la Diette reprit ses séances, mais elle est depuis restée dans l'inaction, à cause du grand nombre de places qui vaquent dans les Colleges des Electeurs & des Princes. On assure que la plupart des Electeurs sont convenus de ne point consentir à l'admission de la Maison de *Blankenbourg* dans le College des Princes, qu'on n'accorde en même-tems le même honneur à celle de *Sultzbach*. La Maison *Palatine* ne veut pas consentir non plus à l'extension de la Dignité Electorale dans celle de *Brunswick-Wolfembutel*, que l'affaire de la Charge d'Archi-Tresorier de l'Empire ne lui soit renduë; & que le Roi de la *Grande-Bretagne*, qui en est revêtu, en qualité d'Electeur de *Brunswick Lunebourg*, ne s'en soit démis en sa faveur. On a communiqué à la Dictature publique des Lettres de Protestation de la Maison d'*Anhalt*, touchant le Duché de *Laxembourg*, possédé par S. M. Britannique comme Electeur d'*Hannover*, & sur lequel la Maison d'*Anhalt* prétend avoir un Droit incontestable. Voici la teneur de cette piece.

IL est notoire qu'après la mort de Jules-François Duc de Saxe, d'Angarie & de Westphalie,

le dernier Descendant Mâle d'Albert, Fils du Duc Bernard de la Race d'Ascanie, la Succession du Duché de Saxe-Lawembourg avec ses appartenances auroit dû être devolue de droit, suivant les Constitutions de l'Empire & la disposition du Droit Feodal; aux Ducs d'Anhalt, comme les plus proches descendans mâles en ligne directe de Henri Prince d'Anhalt & second. Fils du premier Acqueveur, le Duc Bernard. Mais il n'est pas moins notoire de quelle maniere la Maison d'Anhalt fut empêchée d'en prendre possession au commencement, par les forces militaires que lui opposa celle de Brun'wick Zell, sous prétexte de faire l'Office de Colonel de la B. He-Saxe, & en vertu d'un prétendu droit sur lequel l'Electeur de Brun'wick-Lunebourg s'en est depuis emparé & l'a possédé jusqu'ici.

Le grand credit de la Maison de Brun'wick Lunebourg s'est toujours opposé à la restitution de ce Duché demandée par la Maison d'Anhalt à S. M. Imp. & au Conseil Aulique, & lui en a même fait obtenir l'Investiture, sans attendre la décision du Possessoire, & quoiqu'il ne lui eut été accordé que sous condition & sauf le droit d'un chacun. La Maison d'Anhalt avoit toujours esperé de l'équité si connue de S. M. Imp. qu'elle ne differeroit pas de mettre fin à une affaire, qui, outre qu'elle est fondée sur les droits du Sang, n'encre pour elle plusieurs Mandemens de S. M. I. & du Conseil Aulique, & elle se flattoit d'autant plus d'en obtenir une prompte expedition, que l'invasion de ce Duché n'avoit pu être justifiée par aucun Titre pendant l'espace de 38. ans. Mais voyant que le Roi de la Grande Bretagne d'aujourd'hui, comme l'Electeur de Brun'wick Lunebourg, avoit de nouveau qualifié son Ministre à la Diette pour continuer d'avoir séance & voix pour ce Duché dans le College des Princes,

des Princes &c. Avril 1728. 293

Princes, la Maison d'Anhalt n'a pû se dispenser de pourvoir à ses Droits, & de faire d'abord inserer dans le Protocole public une Protestation solennelle contre ce procedé, en déclarant qu'elle s'en tenoit à la Protestation déjà faite en l'année 1708. & autres prouvées par les Actes publics.

En consequence, le Prince Leopold, comme le plus ancien de la Maison d'Anhalt, proteste dans toutes les formes, pour lui & toute sa Maison, aussi-bien que pour tous leurs Heritiers & descendans mâles, contre cette detention de leur Bien Patrimonial, de même que contre la prétenduë seance & voix prise par S. M. Brit. dans le College des Princes pour le Duché de Lawembourg, comme étant contraires aux assurances données l'an 1690. par le Principal Commissaire Imperial, qu'elle ne préjudicieroit point aux Droits de la Maison d'Anhalt, pour le present, ni pour l'avenir; esperant neanmoins que S. M. Brit, comme Electeur de Brunswick Lunbourg, selon sa generosité & son équité naturelle, prendra enfin en consideration les Droits de la Maison d'Anhalt si bien fondez & si clairs, qu'elle reconnoitra la justice de sa Cause, & ne permettra pas que cette Maison soit plus longtems privée d'un Fief qui lui appartient si legitime-ment: Priant au reste les Ministres de la Diette, non seulement de vouloir donner part de cette Protestation à chacun des Princes, & leur représenter la justice de cette Cause, mais aussi de s'employer à ce que le Directoire de Mayence ne differe point de la communiquer à la Diestature publique, & que l'Original en soit conservé à la Chancellerie &c.
Signé LEOPOLD Prince d'ANHALT.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans le *NORD*, depuis le mois dernier.

I. *Suede*. La Reine entra le 2. Février dans sa quarante - unième année. Le Roi est parti pour *Upsal*, & l'Aga Turc, qui est encore ici, & les autres Ministres Etrangers, y ont accompagné S. M., qui n'a entrepris ce voyage que pour visiter les Mines d'argent & de cuivre, & prendre le divertissement de la Chasse aux environs de cette Ville, où elle est fort belle & fort abondante. L'Aga dont nous venons de parler, donna dernièrement une Fête à l'occasion de la Paix conclüe entre la *Porte* & la *Perse*, & quantité de Personnes de distinction qui avoient été invitées, s'y trouverent : On leur servit d'abord du Caffé & du Sorbet à la maniere des *Orientaux*, & ensuite toutes sortes de Rafraichissemens, & même du Vin en abondance. Le Baron de Dieskau Ministre de l'Electorat d'*Hannover*, est arrivé ici, & on y attend aussi à tout moment le Comte de Casteja qui vient remplacer en cette Cour le Comte de Brancas - Cereft en qualité d'Ambassadeur de *France*. Mr. Ehrencron Chambellan de S. M., est nommé pour aller résider à la Cour de *Dannemarc*.

II. *Dannemarc*. Il se forme à *Altena* par Souscriptions, une nouvelle Compagnie de Commerce, qui sera unie à la Compagnie des *Indes Orientales*, déjà établie en *Dannemarc*, pour aller directement négocier à la *Chine*, & les Actions sont de 1000. & 500. Risdalles, dont on ne retirera d'abord que l'interêt à 20. pour cent : Suivant le projet

des Princes &c. Avril 1728. 295

projet, les Vaisſeaux deſtinez pour la *Chine*, chargeront & déchargeront à *Altena* ; on y fera auſſi la vente des Marchandiſes qu'ils apporteront, & on y établira un Bureau ſous la direction de trois Directeurs de la Compagnie. Le Roi accorde un Octroi fort avantageux à ce nouvel établifſement, dont les conditions vont être renduës publiques. La Ville d'*Altena* s'en promet de grands avantages, mais la Ville d'*Hambourg* ne voit pas de bon œil cette nouvelle Compagnie, qui va ruiner abſolument ſon commerce. Le 16. la Reine acoucha ſur les huit heures du matin, heureuſement d'un Prince, & cette nouvelle fut auſſi - tôt annoncée au peuple par les fanfares des Trompettes, des Timballes & des Hautbois, & par une triple ſalve de l'Artillerie. S. M. a nommé Mr. de Roſenkrantz l'un de ſes Conſeillers Privez, ſon Ambaſſadeur Plénipotentiaire au Congrès de *Cambray*. On a envoyé deux Compagnies de Cavalerie dans le Baillage de *Pinneberg*, pour empêcher tout Commerce entre cette Ville & les Etats de S. M.

III. *Petersbourg*. Le 20. Janvier le Czar partit en Traîneaux pour *Moscow* avec une nombreuſe ſuite, & accompagné de la Princeſſe *Nathalie* ſa Sœur, de la Princeſſe *Elizabeth* ſa Tante, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Dames. Les Miniſtres Etrangers & les Generaux ont ſuivi ſucceſſivement, mais le Baron d'Oſterman Vice Chancelier de l'Empire, eſt reſté ici avec quelques autres Miniſtres pour l'adminiſtration des affaires du Gouvernement : Les Generaux Munch, Hochmuth & Carlsheim, pour commander les Troupes qui ſont dans ces quartiers ; & les Amiraux Sivers & Imagenitz, pour veiller à ce qui regarde la Marine. Cependant on croit que le Baron d'Oſterman ira joindre S. M. à *Moscow*, dès qu'il ſera entièrement

rement rétabli d'une indisposition qu'il a eu. Comme il geloit lors du départ de ce Monarque, & que les chemins étoient couverts de neiges, on comptoit que S. M. feroit ce voyage en huit ou dix jours. On a depuis reçu avis que le 22. Elle arriva à *Novogrod*, qu'Elle y séjourna deux jours, pour voir le Château, & ce qu'il y a de remarquable en cette Ville; que le 27. Elle vint à *Olonitz*, & qu'Elle y resta le 28. pour voir les fabriques de Fer, les Bains & le Canal. Avant le départ de S. M. il se tint un grand Conseil, dans lequel on prit la résolution d'augmenter jusqu'à 120. mille hommes les Troupes qui sont en *Perse*, afin d'être en état de s'opposer aux *Persans*, en cas qu'ils veulent tenter de déloger les *Russes* de leurs conquêtes sur la Mer *Caspienne*. On a aussi envoyé des ordres à *Revel*, à *Cronstot*, & dans les autres Ports, d'y mettre toute la Flotte en état de faire voile au Printems prochain; & le Conseil de Guerre a fait expédier aux Officiers les Commissions nécessaires pour les nouvelles levées qui ont été ordonnées, & auxquelles on travaille dans toute l'étendue des Etats de S. M.

IV. On a fait sçavoir à tous les Marchands nationaux qui sont à *Petersbourg*, à *Revel*, & dans les autres Ports, que s'ils veulent aller négocier dans les Pays étrangers, on leur accordera *gratis* les Passeports nécessaires. Le dessein du Gouvernement est, à ce qu'on peut remarquer par là, d'exécuter le projet du feu Czar, pour encourager & faire fleurir le Commerce: C'est pour y réussir d'autant mieux, qu'on a dressé depuis peu un nouveau Tarif des Droits d'entrée & de sortie, qui a été rendu public, & qui est beaucoup plus favorable que celui de 1724., puisque les Droits y sont diminuez de plus de moitié.

des Princes &c. Avril 1718. 297

V. *Moscow*. Le Czar arriva le 29. avec toute sa suite à la Maison de plaisance du Prince Fedorowitz Romadonouski , située à 40. lieues de cette Capitale, où ce Prince a magnifiquement regalé S. M. & lui a procuré pendant quelques jours toutes sortes de divertissemens. Le 2. Fevrier S. M. s'avança jusqu'au Château de *Tresvetzka* située à 7. lieues de cette Ville, & Elle attendra là que tout soit prêt pour son Entrée publique. Le jour du Couronnement de ce Prince n'est pas encore fixe ; mais les députez de toutes les Provinces, de même que ceux des *Cosaques*, sont déjà arrivez ici pour assister à cette Cérémonie qui sera des plus éclatantes. L'Archevêque à la tête de son Clergé , & accompagné de plusieurs Evêques qui ont été mandez, doit aller recevoir le Czar à quelques milles de la Ville ; le Gouvernement, les Troupes de la Garnison, les Marchands & les Bourgeois, font des préparatifs extraordinaires pour paroître dans cette occasion ; on travaille à plusieurs magnifiques Arcs de Triomphe qui seront placez dans les endroits par où S. M. doit passer pour se rendre au Château, & on n'attend plus que les Ornaments qui ont été faits à *Paris* & ailleurs, & qui, à ce que l'on apprend, sont déjà partis de *Petersbourg*. Le 5. S. M. s'avança à *Wales-Wiatzki*, à cinq werstes de cette Ville, & c'est de là que commencera la marche pour l'Entrée. On assure qu'Elle restera quelques mois à *Moscow*, pour être plus à portée de recevoir des nouvelles de *Persé*, & on fait toutes les dispositions pour s'opposer aux desseins des *Turcs* & des *Persans*, tant du côté de la Mer *Caspienne*, que sur les frontieres de l'*Ukraine*; le General *Wiesbach* ayant entr'autres fait construire le long du *Pruth* plusieurs Forts & Retranchemens bien munis d'Artillerie.

Mr.

Mr. Lanczinski, actuellement Ambassadeur de S. M. à la Cour de *Vienne*, est, dit-on, nommé pour aller au Congrès de *Cambray*, en qualité de Plénipotentiaire de *Russie*. On mande que le Baron d'Osternan, & les Ministres Etrangers qui étoient encore à *Petersbonrg*, en étoient partis pour aller à *Moscow* assister à la cérémonie du Couronnement.

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le nouveau Parlement se rassembla le 7. Fevrier, jour auquel il s'étoit ajourné: Le Roi se rendit dans la Chambre des Seigneurs, & s'étant placé sur son Trône, révetu de ses Habits Royaux, il manda les Communes, qui lui presenterent Mr. Arthur Onslow, qu'elles avoient choisi pour leur Orateur, & S. M. l'ayant agréé, fit aux deux Chambres le discours dont voici la traduction. C'est tout ce que l'on peut donner de plus interessant par rapport à la situation presente des affaires de ce Royaume en particulier, & de l'Europe en general.

MYLORDS & MESSIEURS,

C'Est pour moi un grand sujet de satisfaction, qu'à l'assemblée du premier Parlement convoqué par mon autorité, je sois en état de vous donner des esperances de voir la Paix & la tranquillité publique bientôt rétablies. Je souhaitois fort que
le

le premier Periode de mon Regne pût être signalé par la fin des troubles de l'Europe, par la réduction d'une partie de mes forces, par une diminution des taxes & impôts, & par toutes les heureuses suites d'une Paix honorable & solide, à quoi mes efforts n'ont pas manqué, autant que cela pouvoit convenir aux possessions, droits & privileges de mon Royaume, & je me promets que ce n'a pas été sans une grande apparence d'y réussir.

J'ai été fort touché de la situation desagréable & fâcheuse où nos affaires ont été pendant quelque tems, & j'ai eu un extrême déplaisir de nous voir menacés des inconveniens d'une Guerre, sans avoir occasion de venger les torts que nous souffrons, ou de recouvrer les avantages que la poursuite vigoureuse d'une si juste Cause & le succès de nos Armes pouvoient vraisemblablement nous assurer.

Mais vous n'ignorez pas que les Articles Préliminaires pour une Pacification generale avoient été signés il y a quelque tems & acceptés de part & d'autre par les Parties contractantes; & quoique les Ratifications en eussent été échangées par moi & par mes Alliez avec S. M. Imp., les bons effets qu'on en attendoit ont été retardés de la part de l'Espagne, par le refus d'en exécuter quelques-uns des plus importans, & par ses efforts à en alterer & expliquer quelques autres d'une maniere qui affectoit immédiatement les Possessions & les justes droits de mon Royaume. C'est ce qui a fait que conjointement avec mes Alliez, j'ai refusé d'échanger les Ratifications des Préliminaires avec la Cour d'Espagne, & que j'ai rejeté de telles Propositions comme étant préjudiciables & injurieuses à mon honneur & à l'intérêt de mon peuple.

Voilà par quelles raisons les Negociations ont été inévitablement trainées en une longueur ennuyeuse,

ce que j'ai supporté avec la plus grande patience ; par un desir sincere de procurer à mes Sujets une Paix sûre & honorable, & de voir la tranquillité de l'Europe conservée & établie sur un solide & durable fondement. Durant ce tems-là j'ai reçu du Roi T. C. & des Etats Generaux des Provinces-Unies les plus grandes preuves de leur sincerité, & un renouvellement des plus fortes assurances de persister dans tous leurs engagements pour la défense de la Cause commune & de nos interêts reciproques. Et je suis bien aise de pouvoir vous dire que nos communs efforts ont eu un si heureux succès, que par les derniers avis ; j'ai la plus grande raison d'esperer que les difficultez qui ont jusqu'ici retardé l'exécution des Préliminaires & l'ouverture du Congrès ; seront bientôt entierement levées.

Quoiqu'il en soit, il sera cependant absolument necessaire de continuer, comme nos Alliez ont déjà résolu de le faire, ces préparatifs qui ont fait jusqu'ici notre sureté & empêché une rupture ouverte en Europe, afin que nous ne perdions pas tout d'un coup tous les avantages que nos dépenses précédentes & notre vigueur ont si fort avancé de nous procurer, si nous nous trouvions au depourvu dans la necessité de venger notre honneur & de soutenir nos droits. Et vous pouvez compter que mon premier soin sera de reduire de tems en tems ces dépenses publiques aussi souvent & aussi-tôt que l'interêt de la sureté de mon peuple le pourra permettre.

Les Articles Préliminaires & tels autres Traitez & Conventions qui n'ont pas encore été communiqués au Parlement, & qui, sans un préjudice manifeste, ne peuvent être exposez aux yeux du public, seront remis devant vous en leur tems.

Messieurs

Messieurs de la Chambre des Communes,
J'Ai donné ordre aux Officiers de chaque Département, de remettre devant vous les estimations des dépenses pour le service de l'année courante, & vous devez être assurez que les Subsides que je me trouve obligé de vous demander, seront uniquement employez pour l'interêt & la sureté de la Nation, aussi certainement qu'ils excèdent mes souhaits & mon inclination, & je ne fais aucun doute que s'il se peut trouver quelque moyen moins onereux à mon Peuple pour lever ces Subsides nécessaires, vous ne le preferiez à tout autre.

Je crois être obligé de vous recommander une consideration de la derniere importance, & je regarderois comme un grand bonheur si au commencement de mon Regne, je pouvois voir posé le fondement d'un Ouvrage aussi utile & aussi nécessaire que l'accroissement & l'encouragement des Matelots en general, afin qu'ils puissent être invitez, plutôt que contrainsts par la force & la violence, à entrer au service de leur Patrie, toutes les fois que le besoin le demandera: Consideration digne des Représentans d'un Peuple puissant & florissant par son Commerce & sa Navigation!

Ceci me conduit à vous parler de l'Hôpital de Greenwich; afin qu'en ajoutans quelque chose au Fond destiné pour cela, on puisse rendre aisé & efficace cet établissement charitable pour l'entretien de nos Matelots uséz & decrepits, qui ont consumé leurs années & leurs forces au service de la Patrie.

MYLORDS & MESSIEURS,

Comme j'ai de grandes esperances qu'on parviendra presentement à une Pacification generale par une prompte execution des Preliminaires,

je suis persuadé que rien ne contribuera plus efficacement à obtenir & assurer une fin si desirable, qu'une telle unanimité, un zèle égal & une prompté expédition des affaires publiques dans ce Parlement, qui puissent convaincre tout le monde qu'aucun de vous n'est capable par quelque vûe que ce puisse être, de souhaiter l'oppression de sa Patrie, ou de donner occasion aux difficultez qui pourroient naître, d'être fomentées, & de frustrer ainsi les justes esperances dont nous avons lieu de nous tant promettre. C'est ce qui est en votre pouvoir d'empêcher, & ce que j'attens de votre zele & de votre affection reconnus pour ma Personne & mon Gouvernement, aussi bien que de votre desir ardent pour le bien de mon Peuple.

Ce Discours fini, le Roi se retira, & les Seigneurs resolurent de presenter une Adresse à S. M. pour la remercier : ce qu'ils firent le Lundi 9. sur le soir, qu'ils se rendirent en Corps au Palais de St. James. Voici la traduction de cette Adresse.

Trés-Gracieux Souverain,

Nous les très-obéïssans & très-fideles Sujets de V. M. les Seigneurs Spirituels & Temporels assemblez en Parlement, demandons permission de rendre à V. M. les très-humbles remerciemens de cette Chambre pour votre gracieuse Harangue émanée du Trône, & de feliciter V. M. sur les grandes esperances qu'il lui a plu de nous communiquer de voir bientôt la Paix & la tranquillité publique rétablie.

Ce sont là, nous devons le reconnoître, les heurieuses suites de ce courage & de cette résolution avec lesquels V. M. a maintenu ses Droits, comme Souverain de ce Royaume, temperez par un noble
tenon-

renoncement à tout le succès & à la gloire que V. M. pouvoit attendre de ses armes dans la poursuite d'une Guerre juste & nécessaire, en les sacrifiant au bien, au repos & à la prospérité de vos Sujets. C'est une disposition d'esprit véritablement grande dans un Prince qui, comme V. M. a été initié de si bonne heure dans l'art de la guerre, & que la nature a formé pour les plus grands exploits, de chercher plutôt à procurer la Paix à vos Sujets, que de les conduire à la Victoire, & d'illustrer plutôt votre Règne par les acclamations sincères & reconnoissantes d'un Peuple heureux, que par la splendeur des Triomphes.

Le soin tendre & indulgent de V. M. pour le bien de son Royaume, l'a portée à s'exprimer de la manière la plus touchante sur la situation desagréable où les affaires ont été depuis quelque tems, quoi qu'occasionnée uniquement par une nécessité qu'aucune prudence humaine n'avoit pu prévoir; mais quelques inconveniens qui en soient arrivez, nous n'en sentons que legerement le poids, quand nous voyons que V. M. en véritable Pere de la Patrie, entre avec tant de bonté dans toutes les peines que souffrent ses Sujets. Et comme V. M. a justement rejeté toutes les propositions préjudiciables & injurieuses à son honneur & à l'intérêt de son Peuple, nous ne pouvons douter que les efforts de V. M. joints à ceux de ses Alliez, pour mettre fin aux troubles & aux desordres de l'Europe, n'ayent tout le succès désiré.

La nature de ces Negotiations ne pouvoit que les trainer en cette longueur dont il plaît si gracieusement à V. M. de témoigner sa peine; & la patience qu'elle a eue par le seul desir de procurer à ses Sujets une Paix sure & honorable, doit animer toute la Nation du zèle le plus ardent à signaler

son devoir & sa reconnoissance en soutenant l'honneur de V. M. & en défendant les Droits de sa Couronne, si contre toute attente, il arrivoit que le Salut de votre Peuple demandât des remèdes plus forts que ceux des Negociations. En ce cas-là nous nous reposerons volontiers, après Dieu, sur la Valeur & sur la conduite de V. M.

C'est pourquoi nous nous conformons humblement à l'opinion de V. M. sur la nécessité absolue de soutenir vos Alliez & de cimenter la fidélité mutuelle que nous remarquons à notre grande satisfaction entre V. M. & eux, en continuant les préparatifs qui nous ont conduits si près de l'esperance d'une Paix, afin que V. M. ne soit pas hors d'état de défendre, quoi qu'involontairement, par la force, des droits que nous sommes assurez qui seront maintenus par des voyes amiables.

Les assurances gracieuses que nous donne V. M. du desir qu'elle a de reduire les dépenses publiques, & l'entiere persuasion où nous sommes que cela sera menagé avec tout le soin & l'œconomie possible, nous imposent la plus grande obligation de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour seconder les mesures prudentes & nécessaires, dans lesquelles V. M. persevere si constamment pour l'affermissement d'une Paix solide & durable.

La condescendance de V. M. à declarer à son Parlement que les Articles Préliminaires & tels autres Traitez & Conventions, qui, sans un préjudice manifeste, ne pourroient être exposez aux yeux du Public, seront remis devant nous, anticipe tout ce que nous pouvions raisonnablement demander à V. M. dans la conjoncture presente.

Nous avons une nouvelle preuve de l'application continuelle de V. M. à procurer l'avantage de ce Royaume, dans le soin qu'elle a pris de nous
recom-

recommander un Ouvrage aussi utile & nécessaire que celui de l'augmentation & de l'encouragement des Matelots. Le poids que les forces navales de la Grande Bretagne ont eu si récemment pour maintenir l'honneur de la Couronne, aussi-bien que les Droits & les Possessions de la Patrie, est trop profondément gravé dans notre mémoire, pour ne pas consentir à une Délibération qui tende à inviter les Matelots à servir, plutôt par des moyens conformes à l'humanité si connue du Prince qu'ils servent, & aux libertez dont ils jouissent aussi-bien qu'ils les défendent, que par les voyes de contrainte dont on s'est servi jusqu'ici.

Nous ne pouvons donner de plus sûres marques de notre devoir envers V. M. & de notre amour pour la Patrie, que l'unanimité, le zele & la promptitude à expedier les affaires publiques, & nous esperons que ce Parlement convaincra toute la terre, qu'il n'y a aucun de vos sujets qui soit assez las de son propre bonheur, ou assez rempli d'envie & de malice, pour souhaiter l'oppression publique ou pour fomenter des difficultez capables de ruiner nos esperances si prochaines. Nous regarderions de tels gens comme des Incendiaires indignes du nom de Bretons, & ils seroient également detestez au dedans & méprisez au dehors, de ceux même dont ils voudroient défendre la Cause. La juste indignation qu'une action si dénaturée feroit naître dans le cœur de vos fideles Sujets, allumeroit inmanquablement en eux un plus grand zele pour le service de V. M. & pour le soutien de son Gouvernement, d'où dépend cette heureuse apparence de Paix & de prosperité que nous attendons. Et comme nous sommes sensiblement touchez de cette prosperité dont nous jouissons sous le meilleur des Gouvernemens, administré par le meilleur des

Rois, nous voulons faire voir que nous savons connoître tout le prix de ce bonheur, en n'admettant parmi nous d'autre émulation que celle d'un zele ardent à procurer & avancer la félicité publique, en rendant le Regne de V. M. aussi tranquille & glorieux pour vous même, que fortuné & avantageux de votre Peuple.

REPONSE DE SA MAJESTÉ,

JE vous remercie de cette fidele & affectionnée Adresse, qui ne peut manquer de produire un bon effet tant au dedans qu'au dehors. Le bien de mon Peuple sera toujours le principal objet de mes soins, & vous pouvez être assurez que la confiance que vous avez en moi, ne sera employée à d'autre usage qu'à procurer la satisfaction, l'interêt & l'honneur de la Nation.

Le 11. L'Orateur des Communes ayant fait lecture dans la Chambre de la Harangue du Roi, il fut resolu, après quelques débats qui furent combattus par Mr. Robert Walpole, & Mr. Pelham Secrétaire des Guerres, de nommer un Comité, pour dresser l'Adresse suivante, qui fut présentée le 13. à S. M., au Palais de St. James par les Communes en Corps.

TRE'S-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous les très-obéïssans & très-fideles Sujets de V. M. les Communes de la Grande-Bretagne assemblées en Parlement, demandons la permission de faire à V. M. nos très-humbles remerciemens de sa Gracieuse Harangue émanée du Trône, & de la maniere tendre & affectionnée avec laquelle il a plu à V. M. de s'exprimer sur les divers inconveniens qui ont rendu pendant quelque tems la situation des affaires si desagréable.

NON

Nous sommes très sensibles au soin continuel & infatigable avec lequel V. M. a travaillé, depuis que nous jouissons du bonheur de son Règne, à mettre fin aux troubles & à rétablir la tranquillité publique, aussi bien qu'au desir qu'elle a fait paroître d'affranchir son Peuple de toutes les charges causées par la Guerre dont nous étions menacés, & de lui procurer toutes les suites d'une Paix solide & honorable; & nous regardons comme impossible qu'il survienne aucune difficulté qui nous empêche de ressentir les bons effets que nous attendons de la prudence de V. M., ou qu'il arrive aucun événement qui nous fasse oublier les preuves que nous avons déjà reçues de votre affection.

Nous ne sommes pas moins touchés de la fermeté que V. M. a témoignée en refusant absolument d'admettre aucune explication des Préliminaires qui fut préjudiciable à l'honneur de V. M. ou à l'intérêt de la Nation, & nous y sommes d'autant plus sensibles, qu'il y va également de la gloire de V. M. & de notre bonheur, de faire voir à toute la terre que le soin de votre Peuple est une considération qui l'emporte sur toutes les autres, lorsqu'il s'agit de fixer les Résolutions de V. M.; jusques-là qu'aucun motif, non pas même celui de la Paix de toute l'Europe, ne pourroit vous porter à consentir à des demandes, ou à vous relâcher sur aucuns points capables de mettre nos Possessions en danger, de blesser nos intérêts, ou de donner atteinte à nos Privilèges.

Et puisque cette fermeté, que V. M. se devoit à elle-même par justice & par considération pour son Peuple, n'a point rompu l'accommodement, mais qu'elle l'a seulement retardé pour notre avantage, nous demandons permission de féliciter V. M. sur cette apparence prochaine du succès de vos Négocia-

tions qui ne remplira, pas plus efficacement nos souhaits & le desir de notre prospérité, qu'il répondra à nos esperances en demontrant votre sagesse.

Mais quand même ces esperances que V. M. a conçues, de voir bientôt la Paix & la tranquillité retablies, viendroient à s'évanouir, ou quand votre Peuple ne pourroit plus demeurer dans cette incertitude où la Politique des autres voudroit le retenir, & que nous serions dans la necessité de nous rendre justice à nous-mêmes, nous sommes resolu, sans aucun égard pour nôtre interêt particulier, de fournir toujours les Subsides necessaires au maintien de l'honneur de V. M. & de la mettre en état de défendre jusqu'au bout les Possessions, les Droits, & les Privilèges de votre Peuple.

Quelque secours dont on ait besoin dans cette vûe pour le service de l'année courante, vos fideles Communes l'accorderont avec joye & unanimité, persuadées que V. M. n'en exigera jamais de ses Sujets, qu'elle ne le juge absolument necessaire pour leur bien & leur sureté; & quelque Subside que nous soyons obligez de lever, nous sommes resolu d'y employer les moyens les moins onereux pour le Peuple. Par là nous aurons la satisfaction de nous remettre entierement à l'équité & à la sagesse de V. M. en pensant que tout ce que nous accorderons, sera certainement appliqué de la maniere la plus convenable au bien de votre Peuple. Nous n'avons jamais eu le moindre doute, avant même que de recevoir la gracieuse promesse de V. M., que selon votre bonté Paternelle, vous n'eussiez de tems en tems réduit les dépenses publiques, pour le soulagement de votre Peuple, sans mettre sa sureté en danger.

Les assurances que V. M. nous a données de la résolution sincere & inébranlable de vos Alliez à
persister

persister dans leurs engagements pour le soutien de la Cause commune, nous donnent la plus grande satisfaction ; & malgré les dangers & les difficultez à venir, qu'il est impossible de prévoir, quelques grands & formidables qu'ils soient, nous ne saurions nous imaginer qu'il y en ait aucun qui ne soit aisément deconcerté par la prudence de V. M., par sa prévoyance, son habileté & son expérience, jointe à l'assistance de votre Parlement, à la fermeté de vos Alliez & à la bravoure de votre Peuple.

C'est le devoir indispensable de ceux qui ont un juste ressentiment de l'importance du Commerce & de la Navigation de ce Royaume, de pourvoir à un meilleur encouragement pour nos Matelots ; & la justice commune demanderoit qu'on prit une soigneuse compassion de ceux qui, par quelque malheur dans leurs braves & fideles services pour la Patrie, sont devenus incapables de les lui continuer, ou de subvenir à leurs propres besoins. C'est pourquoi nous demandons permission d'assurer V. M. que nous prendrons cette matiere en consideration, & qu'en cette occasion, comme en toute autre, nous aurons le juste égard qui est dû à la gracieuse recommandation de V. M.

S'il y avoit des Gens assez mal informez de la constante affection de vos Communes, ou assez vains pour mettre leur esperance dans quelques debats qui pourroient s'élever entre nous, nous sommes résolus de dissiper ces esperances mal fondées par une unanimité sincere & generale dans toutes nos deliberations pour l'interêt de V. M. & le bien public, & nous sommes persuadez que nous ne saurions donner de plus fortes preuves de notre amour pour la Patrie, qu'en nous efforcant constamment de remplir nos devoirs envers le meilleur des Rois. Et lorsque tous les efforts de V. M. ont toujours été & seront tou-

jours,

jours, comme nous en sommes convaincus, de conserver notre liberté & de nous rendre un Peuple heureux, nous nous croirions nous-mêmes indignes de toutes les Benedictions de votre Regne, s'il étoit possible que nous manquassions au moindre devoir de notre part, pour contribuer à rendre ce Regne aussi grand, aussi heureux & aussi glorieux que ceux d'aucuns de vos Predecesseurs.

Reponse de Sa Majesté.

MESSIEURS,

JE vous remercie de cette très-fidele & affectionnée Adresse. De telles marques de devoir & de gratitude de la part de mes fideles Communes, ajouteroient, si aucune chose le pouvoit, à mes résolutions, d'avancer & consulter dans toutes les occasions, le bien & la prospérité de mon peuple. L'entiere confiance que vous avez en moi, m'engagera le plus étroitement à me servir du pouvoir que vous me confiez, pour soutenir votre intérêt & votre satisfaction ; & vous trouverez toujours en moi une disposition pour rendre aisés & reduire les dépenses publiques conformément à votre attente.

II. Le 7. le nouveau Lord Wilmington fut introduit dans la Chambre des Seigneurs, & y prit séance selon son rang. Le 9. les Communes ne firent que prêter les Sermens, & dresser les Reglemens necessaires. & s'ajournerent au 11., où elles se rassemblerent. On établit ce jour là quatre grands Comitez, sçavoir, un pour ce qui regarde la Religion, un pour les griefs de la Nation, un pour les Cours de Justice, & l'autre pour le Commerce. Le 16. on resolut d'accorder au Roi
un

un Subside suffisant pour le service de cette année 1728. ; & le lendemain on communiqua à la Chambre les estimations des dépenses à faire. Le 18. on fixa le nombre des Matelots à 15000., ce qui fait 5000. moins que l'année dernière, & on résolut d'alloüer à S. M. 4. liv. sterl. par mois pour chaque homme de mer, & la somme de 885511. liv. sterl. 14. Schelings, 9. sols. pour l'ordinaire de la Marine, y compris la demi-paye des Officiers de cette année. Le 20. on regla que le nombre des hommes effectifs pour les Gardes & Garnisons de la *Grande-Bretagne*, & des Isles de *Gersey* & *Guernesey*, y compris 1815. Invalides, & six Compagnies indépendantes seront pendant cette année 1728. de 22955. hommes, ce qui fait 4000. hommes moins que l'année dernière, & qu'on accorderoit à S. M. pour l'entretien de ces Troupes 786974. liv. sterl. Cette diminution tant des Troupes de terre que de mer fut faite du consentement de S. M., & suivant l'estimation qu'elle en a fourni elle-même à la Chambre. Le 21. on fit rapport de ces résolutions, qui furent agréés. Le 23. les Communes s'étans tournées en grand Comité sur les Subsidés, accorderent encore la somme de 158. mille 9. livres sterlings pour l'entretien des Forces de S. M. en Amérique, dans l'Isle de *Minorque*, & à *Gibraltar*; 10897. liv. sterl. pour les pensionnaires qui sont hors de l'Hôpital de *Chelse*, 50408. pour les dépenses extraordinaires auxquelles le Parlement n'a pas pourvû; & 58000. pour les Officiers à la demi-paye. Le même jour le Roi fit remettre à la Chambre les copies des Traitez & autres papiers suivans: Un Traité conclu à *Madrid* entre la *Grande-Bretagne* & l'*Espagne* le 13. Juin 1721. Le Traité d'une Alliance défensive concluë le même jour à *Madrid* entre la *Grande-Bretagne*, la *France* & l'*Espagne* avec les

Articles séparés. Les Articles préliminaires signés à *Paris* le 31. Mai 1727. ; une Déclaration signée le même jour à *Paris* par Mr. Horace Walpole. Une Déclaration du Duc de Bournonville, signée à *Vienne* le 30. Juin. L'Accession du Roi & des États du *Suede* au Traité d'*Hannover*, datée de *Stockholm* du 19. Mars 1727. Les Articles séparés, & un autre Article secret ajouté à cette accession, de même datte. Un Traité conclu & signé à *Copenhague* le 16. Avril 1727. entre la *Grande-Bretagne*, la *France* & le *Dannemarc*, avec ses Articles séparés & secrets. Un Traité conclu entre la *Grande-Bretagne*, & le Duc de *Brunswick-Lunebourg-Wolfembutel*, avec un Article séparé, dattés de *Westmunster* le 25. Novembre 1727. Toutes ces pieces furent mises sur la table pour pouvoir être examinées par les Membres, & le Duc de *Newcastle* les remit en même-tems à la Chambre des Seigneurs. Le 24. la Chambre ordonna qu'on lui remettroit un compte des dettes de la Nation depuis l'année 1716. jusqu'à 1727. inclusivement. Le 25. on examina si on continueroit le service des 12000. Hessiens qui sont à la solde du Roi ; & la chose ayant été aprouvée à la pluralité des voix, on resolut d'accorder à S. M. 280923. liv. sterl. pour l'entretien de ces Troupes pendant cette année. Le 31. le Bill de la Taxe sur le *Malt* fut agréé ; & le premier Mars, la Chambre en grand Comité sur le subside, prit la resolution d'accorder à S. M. 50000. liv. sterl. pour une année du Subside dû au Roi de *Suede*, par le Traité du mois de Mars 1727 ; la somme de 25000. pour une année du Subside promis au Duc de *Brunswick-Lunebourg-Wolfembutel*, par le Traité du mois de Novembre dernier ; la somme de 117422. pour l'Ordonnance du service de terre ; celle de 80261. pour la depense extraordinaire des

munitions envoyées à *Gibraltar* & à *Port-Mahon* ; & celle de 279360. pour faire bon les nonvaleurs des sommes accordées pour l'année 1727. Après quoi on parcourut le Bill pour encourager les Matelots qui entrèrent volontairement au service.

III. Le Comte de Suffex qui fait la fonction de Grand Maréchal d'*Angleterre*, a fait publier un ordre pour faire sçavoir, que les six premiers mois du grand Deuil qu'on portoit pour le feu Roi, éans passez, les Ministres & les Officiers de la Maison de S. M., &c. pouvoient faire remettre leurs Armes sur leurs Carosses. Le Roi a nommé Mr. Etienne Pointz son Ambassadeur Plénipotentiaire au futur Congrez, & Mr. Thomas Pelham Secrétaire de cette Ambassade. L'Entrée publique des Ambassadeurs d'*Hollande*, est remise au 15. Mars ; & le Comte de Chesterfield part pour son Ambassade de *la Haye*, où ses Bagages ont déjà été envoyez. Il y a dix-huit Consuls nommez pour aller résider dans les differens Ports de l'*Europe*, sçavoir, huit en *Espagne*, & dix dans ceux d'*Italie* & d'*Affrique*.

IV. On n'a pas encore reçu d'*Espagne* la Ratification des Articles Préliminaires, & on attribüé ce retardement à la maladie de S. M. C. Comme les noms des Regimens ont varié jusqu'ici à mesure qu'ils ont changé de Colonels, on va les fixer par la dénomination d'une Ville ou d'une Province, pour éviter la confusion dans leurs affaires. Le 25. Mr. Brawten arriva de *Dublin* avec tous les Bills passez au Parlement d'*Irlande*, pour en avoir l'approbation & la signature du Roi ; & dès que cela sera fait, le Lord Carteret, Viceroi de ce Royaume, mettera fin aux Scéances de cette Assemblée. Le 13. Mars la Cour prendra le petit deuil pour la mort du feu Roi. Les six Vaisseaux de

de l'Escadre de l'Amiral Walton , arrivée depuis peu à *Portsmouth* , du Cap de *Finistere* , où ils avoient croiséz , & de *Gibraltar* , vont être délarmez , & les Equipages payez. La Convocation du Clergé de ce Royaume a fait l'ouverture de ses Scéances , & celui de la Province de *Cantorbery* , presenta dernièrement une Adresse au Roy , à laquelle S. M. fit une Réponse des plus gracieuses.

V. *Bruxelles*. Il n'y a pas eu de Bal à la Cour pendant le Carnaval , à cause du deuil qu'on y a pris pour la mort de la Princesse de *Sultzbach*. Le 25. Fevrier , la Ser. Archiduchesse commençant à se rétablir de son indisposition , dina en public , & sortit le 7. Mars pour la premiere fois depuis sa maladie. Le Comte de *Calemberg* a été déclaré General Major , & le Baron de *Kessel* , Colonel du Regiment de *Westerlo* , dont il étoit Lieutenant Colonel. Le Prince *Alexandre* de *Wirtemberg* , & le Prince de la *Tour & Tassis* sont revenus de *Luxembourg* , où ils étoient allez faire un tour , pour en voir les Fortifications.

La vente des Marchandises apportées des *Indes* , par les Vaisseaux revenus en dernier lieu à *Ostende* , est fixée au 12. Avril prochain , & se fera partie à *Ostende* , & partie à *Bruges*. Les Actions de la Compagnie sont montées à 164.

Le Docteur *Van Espen* Professeur en Droit Canon , dans l'Université de *Louvain* , & connu de toute l'*Europe* par ses beaux & sçavans Ouvrages , vient de se retirer à *Mastricht* , pour se soustraire , dit on , à la persecution de ses ennemis , qui ont pris occasion de l'attaquer sur sa dernière Reponse Epistolaire au sujet de la validité de l'Ordination des Evêques , faite par un seul Evêque. Ce Docteur qui est âgé de 82. ans , conserve encore toute la force & la vivacité de son esprit , & est un des
grands

grands Génies que le siècle ait produit.

VI. *Hollande. La Haye.* On celebra le 18. avec beaucoup de solemnité & de dévotion, le jour d'Actions de graces & de Prières qui avoit été ordonné, & la même chose s'est observée dans toute l'étenduë des 7. Provinces. Le 21. Fevrier, les Seigneurs Etats d'*Hollande & de Westfrise* se séparèrent jusqu'à leur Assemblée du 10. Mars.

Mr. de Mendoza de Cortereal, Envoyé Extraordinaire de *Portugal*, a présenté à L. H. P. une Lettre du Roi son Maître, par laquelle S. M. Portugaisé leur notifie en termes très-obligéans le double Mariage du Prince de *Brezil* avec l'Infante d'*Espagne*, & du Prince des *Asturies* avec l'Infante de *Portugal*. Le 23. & le 24. S. Ex. donna a ce sujet une magnifique Fête, à laquelle les Ministres Etrangers, & ce qu'il y a ici de Personnes de distinction furent invitez. On a envoyé dans les Provinces respectives le Placard de L. H. P., qui continuë la Taxe sur les Terres & sur les Maisons, sur le même pied que l'année dernière. Le 6. Mars le Baron de Keppel partit pour se rendre à *Berlin*, en qualité d'Envoyé Extr. des Etats Generaux auprès du Roi de *Prusse*. Mrs. Hop & de Coslinga, nommez Plénipotentiaires de L. H. P. au Congrès de *Cambray*, sont mandez ici pour recevoir leurs Instructions.

A R T I C L E V I I I.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts des Princes & Princesses, & autres Personnes illustres, depuis le mois dernier.

- I. **N** *Aissances.* Le 14. Fevrier, la Princesse de Ligne acoucha à *Bruxelles* d'un Fils; c'est son

son premier enfant depuis plusieurs années de Mariage.

Madame l'Épouse de Mr. Philippe Howard ; second frere du Duc de Nortfolck, est acouchée à Londres d'un Fils.

Le 16. sur les huit heures du matin, la Reine de Dannemarc acoucha à Copenhague d'un Prince qui a été nommé Charles.

Le 21. à une heure après midi, la Duchesse de *Holftein-Gottorp*, acoucha heureusement dans sa Residence de *Kiell*, d'un Prince qui a été nommé Charles.

La Marquise de Saillant est acouchée d'un fils, sur ses Terres en *Auvergne*.

II. *Mariages*. Mr. Guillaume Stanhope épouse à Londres Mademoiselle Wane, fille du Lord Barnard, & Fille d'Honneur de la Reine.

Le 5. le Comte de Lanuza Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur épousa à Vienne la Comtesse de Savalla *Espagnolle*, & Dame de la Chambre de l'Imperatrice. S. M. Imperiale a donné 40000. florins à cette Dame, & une pension annuelle de 10000. florins au Comte son Epoux.

Le 3. la cérémonie du Mariage de la Princesse *Henriette de Modene*, avec le Prince *Antoine Farnese* Duc regnant de *Parme*, se fit à *Modene* avec beaucoup d'éclat & de pompe.

Le 11. celle du Mariage du Prince de *Bresil*, fils aîné du Roi de *Portugal*, avec l'Infante d'Espagne *Dona Marie-Victoire*, se fit à *Lisbonne*, avec une magnificence extraordinaire. On avoit fait quelques jours auparavant la même chose à *Madrid* pour le Mariage du Prince des *Asturies*, avec l'Infante de *Portugal* *Dona Marie*.

Le Comte de Lorges épouse à Paris, Mademoiselle de Poitiers riche de 40000. liv. de ren-

des Princes &c. Avril 1728. 317

te ; La Duchesse de Lauzun , Tante du nouvel Epoux , lui donne 600. mille livres en faveur de ce mariage.

Le Marquis de Chavagnac épouse à *Paris* Mademoiselle de Teflé , fille du premier Ecuyer de la Reine.

Le Lord Vicomte Clare , Colonel d'un Regiment *Irlandois* au service de S. M. T. C. , épouse à *Paris* la Duchesse de Kingston.

III. *Morts.* Dame Anne le Clerc de Lesséville, Epouse du Marquis d'Asfeld, Chevalier de la Toison d'Or, Commandeur de l'Ordre de St. Louis, Gouverneur du Château *Trompette*, & Directeur General des Fortifications de *France*, est morte à *Paris*.

Dame Marie-Henriette de Clers , Epouse de Messire Alexandre d'Orleans , Marquis de Rothelin, est morte dans la même Ville.

Messire François-Alexis d'Orleans, Marquis de Rohelin, mourut le 6. Fevrier dans son Château de *Neaufle*.

Le 10. Mr. de Boiveau Grand-Croix de l'Ordre de *St. Louis*, & Gouverneur de l'Hôtel des Invalides, mourut à *Paris*.

Le General-Major de Chambrier, Colonel d'un Regiment *Suisse*, au service de L. H. P. les Etats Generaux , est mort à *Boisleduc*, fort regretté.

Messire Henri de Puger, Evêque de *Digne*, est mort dans son Diocèse.

Elisabeth de Mailly de Breuil, Epouse du Vicomte de Tavannes, Dame d'Honneur de la Duchesse de Bourbon, mourut le 11. à *Paris*, âgée de 26. ans.

Le 13. le Marquis de Vieuxpont, Lieutenant-General des Armées du Roi de *France* & Gouverneur de *Charlemont*, mourut dans la même Ville, âgé de 68. ans. La

La Comtesse de Fiise, fille naturelle du Roi de *Pologne*, est morte à *Dresde* de la petite verolle.

Le Marquis de Janfon, Marechal de Camp, Soufflieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires, & Gouverneur d'*Antibes*, est mort à *Aix en Provence*.

Le 18. le Comte d'Ysembourg Meerholtz, mourut dans sa Residence.

Le Comte de Danneskiold est mort à *Copenhague*, âgé de 26. ans.

Le 7. mourut dans son Diocese le Cardinal Nicolas Carraccioli, Archevêque de *Capoue*, âgé de 70. ans : il laisse vaquer un septième Chapeau dans le Sacré College.

Dom Anroine Castagnetta, Lieutenant General des Armées navales de S. M. Catholique, est mort à *Madrid*.

Le Comte de Dohna & Warthemberg Velt-Marechal des Armées du Roi de *Prusse*, premier Noble de la Regence de *Prusse*, & ci-devant Gouverneur de S. M. Prussienne, mourut le 25. à *Berlin* âgé de 66. ans.

Loüis de Bethune, Marquis de Chabris, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, & ci devant Gouverneur d'*Ardres*, mourut le 28. à *Paris* âgé de 81. ans.

Le jeune Lord Hamilton, frere & non pas fils du Duc de ce nom, n'est pas mort, comme nous le dîmes le mois dernier, & est actuellement à *Bru-xelles* en parfaite santé.